

Quentin Chambon

**DE BELLO PUNICO**  
(La guerre sociale en Tunisie)

Éditions Antisociales

Juin 2011

Le 14 janvier 2011 le peuple de Tunisie remportait une première et inoubliable victoire dans le grand conflit de notre temps, celui qui oppose désormais à l'échelle mondiale une toute petite minorité de gangsters, de charlatans, d'affameurs et de bourreaux à l'immense majorité de ceux qui se voient chaque jour un peu plus dépouillés, trompés, humiliés, abandonnés ; bref, la première victoire de la grande Révolution mondiale qui doit balayer le système d'oppression capitaliste, pour rendre à l'humanité sa liberté et sa dignité. *L'étincelle tunisienne* mettait immédiatement le feu aux poudres dans tout le « monde arabe », du Maroc à l'Irak en passant bien sûr par l'Égypte, Bahreïn, la Libye, le Yémen, la Syrie, et au-delà, au Burkina Faso, en Ouganda, en Espagne, au Sénégal, et bientôt partout ailleurs.

L'importance historique universelle de la révolution tunisienne peut aussi se mesurer à l'aune de sa principale conséquence dans le ciel du mensonge moderne : la spectaculaire mise à mort d'Oussama Ben Laden, qui met fin à cet épouvantable *film* d'inspiration hollywoodienne, projeté sur l'Écran global à partir du 11 septembre 2001, durant presque dix années de bruit et de fureur, d'appels à la haine, d'obscurantisme triomphant, de croisades et de pillages.<sup>1</sup> C'est logiquement à un peuple « arabe » et « musulman » qu'il revenait de rendre ses droits à la réalité, et de rétablir cette vérité que les barbares fanatiques et assassins de notre époque ne sont pas ceux que l'on nous désignait, mais au contraire *ceux qui nous les désignaient*. Mais il fallait aussi que ce soit *le moins religieux* des peuples arabes, le plus progressiste de tous, flétri à ce titre par les autres comme étant un peuple de « putes », de « pédés », de « michetons d'Israël et des États-Unis », pour ridiculiser tout aussi bien le mépris contre « l'Occident et ses valeurs » propagé par l'islamisme plus ou moins radical. La fausse opposition « démocratie occidentale ou djihad terroriste » qui gouvernait la société mondiale depuis les attentats du 11 septembre s'est ainsi soudain écroulée *par ses deux côtés*, simultanément. Rien ne pourra jamais la rétablir.

1. *L'Ultime Razzia, le 11 septembre 2001 dans l'histoire*, Paris, Éditions Antisociales, 2004.

Dans la présente brochure, j'ai tenté de montrer quelles ont été les principales causes de la révolution tunisienne, par quels moyens elle s'est frayé son chemin dans la nuit glacée de la dictature, à travers une rocaille peuplée de toutes sortes de scorpions et de serpents, enfin quelles rudes étapes il lui reste à parcourir, avant de connaître vraiment cette liberté si jeune, si belle et si fragile. Ma principale motivation est, bien entendu, d'ordre politique (je suis pour une société libertaire), mais j'ai aussi quelque raison plus personnelle d'aimer la Tunisie et ses habitants, et j'ai donc cherché à soutenir comme je pouvais, depuis Paris, leur cause et leur lutte.<sup>2</sup> Voilà qui suffira, je l'espère, pour que le lecteur (notamment tunisien) me pardonne mes approximations et mes lacunes, inévitables du fait que j'ai dû travailler dans l'urgence, que je n'entends pas le tunisien et que je ne lis même pas l'arabe.

Mais assez parlé de moi ; et commençons sans plus tarder le récit de la première des mille et une nuits de la Révolution.

2. Hormis ma participation à l'un ou l'autre rassemblement symbolique en décembre-janvier, j'ai fait tout mon possible pour informer le public qui me semblait le plus susceptible d'agir, par le canal du blog « Le Jura Libertaire », d'abord sur la vraie nature du régime benaliste, en offrant à ces camarades de republier, début janvier, le fichier pdf (expurgé par mes soins de la préface d'un politicien et de l'introduction d'un universitaire) de l'intelligent et courageux ouvrage de Moncef Marzouki, *Dictateurs en sursis, une voie démocratique pour le monde arabe* (Ivry-sur-Seine, Éd. de l'Atelier, 2009 ; mis en ligne par l'auteur au moment de sa parution, il avait presque sur-le-champ disparu du réseau), puis sur le déroulé des événements pendant les jours les plus décisifs, en relayant les plus importantes nouvelles qui circulaient sur les réseaux sociaux : « Le Jura Libertaire » est ainsi le premier média français à avoir révélé, le 9 janvier, l'existence du massacre à huis clos qui venait d'être perpétré dans la région de Kasserine.

# I

## UBU TYRAN DE CARTHAGE

« MÈRE UBU. *Tu es trop féroce, Père Ubu.*

PÈRE UBU. *Eh ! je m'enrichis. »*

Alfred Jarry, *Ubu Roi*, acte III, scène 2

Lorsque l'avocat Bourguiba, licencié en droit de la faculté de Paris, s'impose à la tête de la Tunisie « décolonisée » en 1956, après avoir écrasé dans le sang – avec l'aide de l'armée française – la guérilla des partisans de Ben Youssef, il entreprend sur-le-champ de tout égaliser au-dessous de lui et d'édifier un « État de droit » moderne, centralisé et unificateur. Ainsi, dans un discours prononcé cette année-là à Sidi Bouzid, il déclare à propos des Bédouins qu'« il n'y a plus de Beni X ou de Beni Y, il n'y aura que des Tunisiens »<sup>3</sup> ; il décrète aussi que « le nomadisme intégral qui se caractérise par le transport de toute la famille et du patrimoine sur un chameau ne sera plus toléré »<sup>4</sup> ; quant aux troglodytes réfugiés dans leur « termitière », ils sont priés de descendre dans les plaines, et les tribus de se regrouper en villages, faute de quoi ils n'auront droit ni à l'eau, ni à l'électricité, et se verront confisquer leurs terres.<sup>5</sup>

Cette période de transition, traversée par de durs conflits dans la société, se prolonge jusqu'au moment où Bourguiba fait assassiner son rival historique, puis interdit tous les partis politiques, à l'exception du sien, le Néo-Destour, achevant ainsi d'établir solidement son autocratie. Il est désormais maître du pays et se charge, presque à lui seul, de la diplomatie, du gouvernement et des finances. Les billets d'un dinar sont réimprimés à son effigie et des statues élevées à sa gloire.

3. Discours du 12 novembre 1956, cité par Jean-Philippe Bras, « L'autre Tunisie de Bourguiba : les ombres du Sud », in Michel Camau et Vincent Geisser (dir.), *Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*, Paris, Karthala, 2004, p. 304.

4. Discours à El Hamma, 24 novembre 1958, *ibid.*, p. 303.

5. Discours à Sfax, 1<sup>er</sup> décembre 1958 et à Souassi, 19 mai 1960, *ibid.*

Une réforme agraire est bientôt mise en œuvre pour éradiquer ce qui subsiste d'indépendance dans les campagnes : après les terres coloniales, ce sont celles des paysans pauvres qui sont progressivement collectivisées par la bureaucratie, devenue « socialiste-destourienne », et intégrées dans des « unités coopératives de production », sortes de kolkhozes exploitant en surnombre des paysans pauvres, inexorablement réduits à la misère. Un sociologue tunisien rapporte ainsi au retour d'une enquête de terrain dans les coopératives du gouvernorat de Béja : « Autrefois, disent les gens, le blé que nous récoltions, nous le mangions ; aujourd'hui, nous le voyons partir sur les camions, ce sont les gens de Tunis qui le mangent, nous, nous n'avons pas d'argent pour en acheter », ajoutant plus loin : « En somme, "pour tous, la coopérative se résume à ceci : l'État a pris la terre..., il s'agit d'une mise au salariat au service de l'État". Le ressentiment se doit de par des actes de sabotage, ou de "récupération", que les directeurs se doivent naturellement de punir. »<sup>6</sup>

À la fin des années 1960, de violentes jacqueries couronnent plusieurs années de résistance paysanne, notamment à Ouardanine, dans le Sahel<sup>7</sup>. La désastreuse politique de collectivisation est brusquement abandonnée et la plupart des paysans récupèrent leurs terres. Mais, comme le note le chroniqueur : « le paysan n'est plus en état de faire valoir sa terre directement, comme il le faisait avant, en raison des conditions radicalement différentes qu'il rencontre aujourd'hui. Alors "le seul recours a été de céder la parcelle en métayage aux grands possédants avoisinants qui la convoitaient", parce que "le système coopératif a détruit l'ancien équilibre de l'économie de subsistance". L'endettement menace le petit propriétaire et risque de lui arracher sa terre à brève échéance et, cette fois, définitivement. »<sup>8</sup>

L'exode rural augmente donc en flèche et le flot des migrants dans les « gourbivilles » de Tunis et de Sfax alimente – comme en Italie à la même époque – le réveil progressif de la contestation ouvrière. Au début des années 1970, des grèves, qui échappent entièrement à la direction du syndicat, sont déclenchées par la base dans les ports, les mines de phosphate et les ter-

6. Khalil Zamiti, « Les obstacles matériels et idéologiques à l'évolution sociale des campagnes tunisiennes : l'expérience de mise en coopérative dans le gouvernorat de Béja », *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 21, mai 1970, cité par André Adam, « Chronique sociale et culturelle Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, éd. du CNRS, 1970, p. 494 et 495.

7. Sahel : région de l'est de la Tunisie, s'étendant le long de la côte depuis le golfe d'Hamamet, au nord, jusqu'à Chebba, au sud, comprenant les villes de Monastir et de Sousse (d'où sont originaires Bourguiba et Ben Ali).

8. Khalil Zamiti, *op. cit.*, p. 495. Le même précise que « ce n'est qu'à partir de 5 hectares que le petit paysan peut lutter avec quelque espoir ».

minaux de bus. Les années qui suivent la révolte mondiale de 1968 sont en effet, en Tunisie comme partout, une époque d'affranchissement des mœurs, qui voit se lézarder la vieille soumission résignée à l'esclavage salarié.<sup>9</sup> À partir de 1975-1976, les arrêts de travail s'étendent à tous les secteurs.<sup>10</sup> En trois ans, le chiffre des journées perdues pour faits de grève est multiplié par trois.<sup>11</sup> Le Premier ministre de l'époque peut ainsi faire état de ses craintes devant le Comité central du Parti, affirmant que, pour la première fois, « le problème des différentes catégories socioprofessionnelles de la population se pose aujourd'hui en termes de statut des unes et des autres et des unes par rapport aux autres. Cette situation que nous avons voulue, que nous avons façonnée, je dirais, de nos propres mains, nous devons veiller à ce qu'elle ne déborde pas sur des rapports de classe et n'entraîne pas des relations qui se résolvent en termes de lutte des classes. »<sup>12</sup>

Pour enrayer cette révolte grandissante, Bourguiba et le Parti-État s'en remettent alors à l'Union générale tunisienne du travail. L'UGTT constitue en effet à cette époque, plus encore qu'un syndicat, une véritable *bureaucratie parallèle* dans et à l'extérieur de l'État. (En 1955 déjà, c'est elle qui organise à Sfax le congrès du Néo-Destour qui apporte à Bourguiba le soutien décisif des cadres syndicalistes. En récompense de ses bons et loyaux services, Bourguiba lui attribue un tiers des sièges de la première Assemblée constituante ; une circulaire institue peu après à son profit un impôt de 1 % sur les salaires des agents de l'État et des entreprises publiques ; ses dirigeants sont cooptés au gouvernement, au Comité central, dans les ambassades, etc.) Ainsi, l'ancien partage de l'autorité traditionnelle à Tunis entre marchands – y compris marchands d'esclaves – et hommes de loi – y compris hommes de la loi religieuse – se perpétue après 1956 à l'intérieur même de la classe des bureaucrates exploités. L'UGTT est à la fois un double pouvoir et un contre-pouvoir ; mais de ce

9. « (...) bien des fois, au cours des réunions publiques, il m'a été donné d'entendre les parents faire le procès de la dissolution des mœurs qui a abouti à des situations grotesques de confusion des sexes par suite de la coupe des cheveux et de la tenue vestimentaire de notre jeunesse. En vérité, le mal est plus profond. Il s'agit d'un véritable dévergondage mental et d'un libertinage qui a affecté l'esprit même de cette jeunesse. » (discours du Premier ministre Hédi Nourra du 11 février 1972, cité par Ilhem Marzouki, « Le jeu de bascule de l'identité », in Olfa Lamloum et Bernard Ravenel [dir.], *La Tunisie de Ben Ali : la société contre le régime*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 84)

10. Sadri Khiari, *Tunisie : le délitement de la cité : coercition, consentement, résistance*, Paris, Karthala, 2003, p. 69.

11. Issa Ben Dhiab, « Tunisie : chronique politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1979, p. 418, note 44.

12. Hédi Nourra, discours du 2 juillet 1976, cité par Issa Ben Dhiab, « Chronique politique Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1977, p. 385.

fait, elle se présente aussi bien comme le dernier archaïsme de la Tunisie « indépendante », qui ne peut manquer d'être fatalement emporté par le développement des luttes de classes modernes. Le syndicat parvient ainsi à chevaucher et endiguer le mouvement de grèves, soutenant celles qu'il contrôle, afin de servir les ambitions de ses dirigeants, et désavouant celles qui lui échappent, mais se voit bientôt débordé, à la fin de 1977, par les débrayages sauvages, notamment des sidérurgistes des aciéries El Fouledh, ainsi que par les occupations de travailleurs, comme à l'usine textile de Ksar Hellal qu'il faut faire évacuer par l'armée. En représailles, les milices du PSD attaquent des locaux de l'UGTT afin de la rappeler à son devoir : faire fonctionner l'économie en faisant travailler les ouvriers. Se heurtant ainsi à la double pression de la base insoumise et du Parti-État, la direction syndicale joue son va-tout et appelle à la grève générale pour le 26 janvier 1978, tout en exhortant les travailleurs à ne pas sortir de chez eux et à ne pas former d'attroupements.

Mais ce jour-là, la jeunesse des faubourgs de Tunis sort dans les rues de la médina. Le colonel Ben Ali qui, pour la circonstance, commande la police et l'armée, fait ouvrir le feu. L'émeute s'étend à toute la capitale et des incidents sont signalés dans les principales villes tunisiennes. Ce 26 janvier, « pour la première depuis vingt ans, le régime du président Bourguiba est mis sérieusement en cause, et, pour la première fois, un climat de guerre et de terreur règne dans les rues de Tunis ». <sup>13</sup> L'autorité militaire décrète le couvre-feu et l'état d'alerte. On annonce quarante morts de source officielle, plus de cent morts de source syndicale, et un grand nombre de blessés. Le chef de l'UGTT, Habib Achour, et avec lui plusieurs centaines de cadres du syndicat sont arrêtés et emprisonnés. La direction de l'UGTT, épurée, est progressivement reprise en main jusqu'à n'être plus, vers le milieu des années 1980, qu'une simple courroie de transmission syndicale de la dictature. Enfin, afin de mater les réfractaires et les agitateurs, on institue, deux mois à peine après la révolte, un service du travail obligatoire pour les chômeurs de dix-huit à trente ans. <sup>14</sup>

\*\*

13. Slim Bagga, « Crise du 26 janvier 1978 : les acteurs et les faits 20 ans après », dans *L'Audace* (Paris), n° 36, janvier 1998, p. 12.

14. « En vertu d'une loi du 8 mars 1978, les personnes âgées entre 18 et 30 ans, qui ne peuvent justifier d'un emploi ni d'une inscription dans un établissement d'enseignement ou un centre de formation professionnelle, sont susceptibles d'être affectés à des chantiers de service civil pour une période d'un an renouvelable, sur décision d'une commission régionale présidée par un magistrat. » (Issa Ben Dhiaf, « Tunisie : chronique politique », *op. cit.*, p. 419.)

Cependant, ni les mesures de rééducation forcée, ni la « libéralisation » politique de façade de 1981-1983, ne permettent de combler le gouffre des déficits qui ne cesse de se creuser : en 1983, près des neuf dixièmes des sommes empruntées par la Tunisie servent à rembourser sa dette extérieure<sup>15</sup>. (C'était là un mal séculaire, puisque la sanglante colonisation française, déjà, avait été légitimée par les ruineux emprunts contractés par le bey Sadok auprès d'aventuriers capitalistes : commerçants français, italiens, maltais et gros banquiers parisiens.<sup>16</sup>) En ce milieu des années 1980, les banquiers occidentaux, comiquement contraints de prêter à la Tunisie de quoi rembourser les sommes qu'ils lui ont déjà prêtées, en viennent à réclamer des garanties et exigent donc notamment le gel des salaires et la réduction des subventions allouées pour le pain, la farine et les pâtes.

Avant même l'entrée en vigueur de l'augmentation (de 70 % !) du prix du pain, la population se soulève à la fin de décembre 1983 aux portes du Sahara, à Douz, et sur les flancs des montagnes, à Sbeitla. La révolte s'étend dans le Sud (entres autres à Kasserine, où l'armée ouvre le feu) et gagne début janvier 1984 les principales villes du pays (Tunis, Kairouan, Sousse, Sfax...). Dans son propre fief, à Ksar Hellal, le cortège de Bourguiba essuie des jets de pierres. Les mères de famille – sur qui reposent, comme chacun sait, l'alimentation de la maisonnée – descendent elles aussi dans la rue tenue par de jeunes, voire très jeunes émeutiers. La révolte spontanée et incontrôlable des « mangeurs de pain » peut être regardée comme la première *déclaration d'indépendance* du mouvement social tunisien. En effet :

« L'une des principales caractéristiques des émeutes de janvier 1984 est que tous les acteurs politiques de l'opposition, démocrates, militants de gauche, islamistes et, surtout, l'UGTT, se sont trouvés projetés en dehors de la scène réelle des affrontements. La centrale syndicale avait même accepté le principe de la hausse des prix moyennant des indemnités pour les couches les plus défavorisées. Désarçonnée par le déferlement brutal et massif sur la scène sociale des catégories de la population les moins intégrées (les jeunes des régions les plus déshéritées et des quartiers périphériques des grandes villes), l'UGTT lance des appels au calme. »<sup>17</sup>

15. Bernard Ravenel, « Tunisie, le maillon faible ? », *Politique étrangère*, n° 4, 1987, p. 937.

16. Lire à ce sujet Charles-André Julien, *L'Affaire tunisienne, 1878-1881*, Tunis, Dar el Amal, 1981.

17. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 22.

« Le 6 janvier 1984, Bourguiba apparaît à la télévision et baragouine quelques mots. C'est à peine audible, mais tout le monde comprend : le prix du pain ne sera pas augmenté.

Mais la victoire que remportent les émeutiers du pain est une victoire à la Pyrrhus. Le prix du pain est rétabli mais il augmentera progressivement, de manière masquée, parfois sous la forme d'une baisse de poids. »<sup>18</sup>

Dès lors, la crise ne peut que s'approfondir, et l'État sombrer de plus en plus dans les règlements de compte, l'incompétence et la corruption éhontée, dont témoigne par exemple l'« affaire des ponts »<sup>19</sup>. Le ministre de l'intérieur Driss Guiga est limogé, puis condamné par contumace à dix ans de travaux forcés ; Bourguiba relève son propre fils de son poste de ministre-conseiller, divorce d'avec Wassila Ben Ammar et se retrouve désespérément isolé ; le Premier ministre Mzali est accusé de malversations et doit fuir le pays. C'est dans ce contexte que Ben Ali, exilé comme ambassadeur en Pologne, où il avait assisté à la mise au pas du pays par Jaruzelski, le bourreau de la grande révolte ouvrière de 1980-1981, est rappelé à Tunis et nommé à la tête de la Sûreté nationale.

L'ambiance de fin de règne au sommet de l'État, déchiré entre clans rivaux luttant pour la succession, favorise alors assez naturellement l'irrésistible ascension de celui qui était, parmi les bureaucrates de Bourguiba, *le plus bête et le plus féroce de tous*. Le boucher de janvier 1978 réactive son réseau d'indics et d'hommes de main, de telle sorte que, devenu ministre de l'intérieur en avril 1986, il peut faire assassiner à peine un mois plus tard, dans un « accident de la circulation », l'un de ses rivaux, le beau-frère du Premier ministre<sup>20</sup>. C'est aussi très probablement lui et sa clique qui commanditent en août 1987 les attentats à la bombe de Sousse et Monastir,

18. *Ibid.*, p. 21.

19. Des fissures de quelques millimètres sont constatées, du fait de l'insuffisance du ferrailage, sur deux ponts édifiés sur le nouveau tronçon d'autoroute Turki-Hammamet. L'État fait détruire les ponts et jette en prison Moncef Thraya, PDG d'un cabinet d'études, la SOTUETEC, dont les plans établis pour l'appel d'offres étaient erronés. Le fils et la femme de Bourguiba multiplient les interventions auprès de celui-ci, en faveur de Thraya, ainsi que du PDG de Tunis-Air, Mohamed Belhadj, lui aussi arrêté à la suite d'une affaire de fret impayé, au bénéfice de l'une de ses entreprises. Bourguiba fera état, lors d'une réunion du Comité central du Parti en décembre 1985, « d'interventions qui n'ont pas manqué de surprendre, venant de personnes dont nous ne croyions pas qu'elles se satisferaient de laisser les prévaricateurs continuer à piller les caisses de l'État ». (Jean-Philippe Bras, « Chronique tunisienne », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1987, p. 699-700)

20. Nicolas Beau et Catherine Graciet, *La Régente de Carthage, main basse sur la Tunisie*, Paris, La Découverte, 2009, p. 40-41.

revendiqués par le « Djihad islamique », groupuscule de fanatiques infiltré et manipulé par la police secrète, dans le but de terroriser la population et d'apparaître ainsi comme ses incontournables sauveurs.<sup>21</sup> Ce n'est d'ailleurs, après tout, que l'aboutissement logique de la politique de la bureaucratie destourienne contre les islamistes, qu'elle s'était, dès l'origine, employée à contrôler et instrumentaliser.<sup>22</sup> En octobre 1987, à la faveur de ce climat d'épouvante, attisé par des rumeurs de putsch islamiste, Ben Ali devient à la fois Premier ministre, ministre de l'intérieur et secrétaire général du Parti. Le vieux Bourguiba s'aperçoit soudain qu'on lui marche sur les pieds, alors il regimbe, veut le renvoyer, mais c'est trop tard. Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1987, Ben Ali et ses complices s'emparent de la présidence. Le bourguibisme, mort en janvier 1978, est enfin enterré (il commençait à sentir).

\*  
\*\*

Ben Ali commence évidemment par distribuer des poignées de poudre aux yeux : il décrète une large amnistie fiscale en guise de cadeau au patronat, supprime sur le papier la présidence à vie, abolit la Cour de sûreté de l'État et la fonction de procureur général de la République, limite la durée de la garde à vue, légalise de nouveaux partis politiques et ratifie la Convention internationale contre la torture. Il va sans dire que, pendant ce temps, on continue de torturer à mort dans les caves du ministère de l'intérieur (cas de Mohamed Mansouri, en décembre 1987).

Cette farce tragique se termine avec les élections d'avril 1989 qui fournissent à Ben Ali le moyen de ficher massivement les sympathisants de l'opposition et de se faire élire triomphalement à 99,20 % des voix. L'heure est venue pour lui de se débarrasser de tous ses ennemis et contradicteurs.

21. « Un ancien dirigeant du MDS, principal parti de l'opposition démocratique, nous dira que les explosions étaient l'œuvre des services. » (Olfa Lamoum, *La Politique étrangère de la France face à la montée de l'islamisme : Algérie, Tunisie, 1987-1995*, thèse de doctorat de l'université de Paris-VIII, décembre 2001, vol. I, p. 197, note 611)

22. « Vous avez donc aidé les islamistes ou, du moins, les futurs islamistes ? – Oui. La décision a été prise au niveau du Bureau politique du PSD. Nous estimions que nous pouvions les utiliser. Nous avons, par exemple, créé l'Association pour la sauvegarde du Coran. (...) Quand je suis revenu au gouvernement, en 1980, l'on commençait à en parler sérieusement. Certains d'entre nous ont d'ailleurs joué sur ce phénomène. Le Premier ministre se prononçait clairement pour l'arabisation. Nous avons peut-être un peu participé à l'éclosion du phénomène. Certaines personnalités du régime pratiquaient un jeu très subtil en la matière. » (entretien de Michel Camau et Vincent Geisser avec l'ex-ministre de l'intérieur Tahar Belkhouja, *Habib Bourguiba, la trace et l'héritage, op. cit.*, p. 573-574)

Dans un tract paru début 1997, l'« Alliance zapatiste de libération sociale » souligne que :

« la répression féroce menée par ce régime ubernaliesque a été conduite en plusieurs temps. Le premier temps a consisté à “éradiquer” la partie la plus massive et vivante de l'opposition populaire au nom de la lutte contre l'islamisme, avec la bénédiction des chancelleries occidentales amies. »<sup>23</sup>

À cette fin :

« Le prétexte du déclenchement de la campagne contre le “terrorisme islamiste”, en pleine guerre du Golfe, a été l'incendie criminel d'un local du RCD (parti au pouvoir) à Tunis, le 17 février 1991, qui fit deux victimes, dans des circonstances demeurées troubles depuis lors.

[\*Des sources sérieuses avalisent la thèse d'une manipulation orchestrée par les services spéciaux.] »<sup>24</sup>

Cette année 1991 voit ainsi la Tunisie servir de laboratoire pour le « terrorisme islamiste » manipulé, avant même que la mafia des généraux algériens ne fasse construire secrètement, quelques mois plus tard, dans les montagnes de Kabylie, les casemates devant servir d'abris aux futurs « Groupes islamiques armés » formés dans les chambres de torture et les camps de concentration de la Sécurité militaire<sup>25</sup> :

« Le 21 mai, le ministre de l'intérieur, Abdallah Kallel, donne une conférence de presse révélant le détail d'une “conspiration visant à s'emparer du pouvoir et à imposer un État religieux et théocratique”. Le “complot nahdaoui” aurait commencé à être exécuté selon un plan en cinq phases allant de la simple distribution de tracts hostiles au régime, à la désobéissance civile, jusqu'aux opérations de commandos-suicide visant des objectifs stratégiques couronnés par l'intervention d'éléments militaires noyautés. Il prétend dévoiler la structure clandestine de *Nahda* : “un organigramme en toile d'araignée”, incluant

23. Alliance zapatiste de libération sociale, « France-Tunisie : la terreur déborde », reproduit dans *L'Audace*, n° 28, mai 1997, p. 26.

24. Sihem Bensedrine et Omar Mestiri, *L'Europe des despotes, quand le soutien au « modèle tunisien » dans le monde arabe fait le jeu du terrorisme islamiste*, Paris, La Découverte, 2004, p. 57.

25. On lira à ce sujet l'irremplaçable témoignage de l'ex-numéro 2 du contre-espionnage algérien, Mohammed Samraoui, *Chronique des années de sang, Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Paris, Denoël, 2003, p. 82-83.

un réseau terroriste dont certains auraient été entraînés en Afghanistan. <sup>26</sup> Force est de constater cependant que la mise en scène dramatique de ces “révélations” masque difficilement le manque d’éléments concrets pour étayer la thèse du complot : des tracts, des cocktails Molotov, des gourdins et les aveux télévisés d’un “officier félon” qui paraissait bien trop calme et sûr de lui ! *La Presse*, qui couvre la conférence du ministre, titre “Diabolique !” et l’opposition démocratique quasi unanime de dénoncer l’odieuse conjuration. Toujours aussi zélé quand il s’agit de soutenir Ben Ali, le secrétaire général du squelettique Parti communiste tunisien appelle à “barrer la route à la violence et au putschisme intégriste”. <sup>27</sup>

Et bien sûr :

« Ce qui devait arriver arriva : toutes les personnalités, tous les groupes et politiciens qui ont approuvé la répression anti-islamiste ont, par la suite, chacun à son tour été passés à la moulinette de la répression. » <sup>28</sup>

On estime généralement à trente mille le nombre de personnes alors embastillées ; mais au-delà de cette campagne d’éradication de toute opposition, réelle ou supposée, c’est bien un règne de terreur et de torture qui se met en place, dont les victimes sont d’abord les jeunes et les pauvres :

« C’est une réalité qu’omettent souvent de dénoncer les ONG dans leurs rapports : la torture touche d’abord des citoyens ordinaires avant même les opposants et les dissidents. Bien sûr, il existe une logique de sophistication de la torture [avec l’]usage de procédés comme l’électricité, la sodomie, la position du poulet rôti, la baignoire, etc. Ce sont généralement des formes moins “sophistiquées” que l’on applique aux prisonniers de droit commun. En revanche, les brûlures de cigarettes sur le corps, les passages à tabac musclés et les humiliations verbales constituent des pratiques courantes qui touchent n’importe quel prisonnier de droit commun. » <sup>29</sup>

26. On voit que les experts en « terrorisme » dépêchés sur tous les plateaux de télévision après le 11 septembre 2001 ne se sont pas foulés pour « éclairer l’opinion publique » mondiale sur les origines et les structures de « la nébuleuse Al-Qaïda ».

27. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 47.

28. Alliance zapatiste de libération sociale, « France-Tunisie : la terreur déborde », *op. cit.*

29. Moncef Marzouki, *Dictateurs en sursis, une voie démocratique pour le monde arabe*, *op. cit.*, p. 35-36.

« “L’État, c’est moi”, pensait Bourguiba ; l’État de droit, c’est l’État qui a tous les droits, ricane son successeur. »<sup>30</sup> De ce point de vue :

« Tous les témoignages concordent : la torture est pratiquée par les agents de l’État, fonctionnaires du ministère de l’intérieur, de la Garde nationale, de la police, et par des individus agissant à leur instigation. La torture se pratique à la direction de la Sûreté nationale mais aussi dans des centres de torture, dans les postes de police, de la Garde nationale et même dans des casernes comme à l’île de Zembra ou dans l’extrême Sud à Remada. Elle se pratique également dans les bureaux régionaux d’attribution des passeports ou destinés aux affaires politiques, dépendant du ministère de l’intérieur : il suffit qu’ils soient équipés d’armoires métalliques contenant des gourdins, des seaux, des cordes, des bouteilles, des aiguilles, des produits inflammables, des équipements électriques, des chignoles... La pratique de la torture s’effectue de jour comme de nuit, généralement durant la garde à vue qui se prolonge bien au-delà des trois à six jours réglementaires. La police enregistre l’arrestation le jour où elle est prête à livrer la personne arrêtée. Pour effacer les traces de torture, il existe des établissements spécialisés. »<sup>31</sup>

Les méthodes traditionnelles de répression héritées de l’époque ottomane, de la colonisation française et du bourguibisme sont alors raffinées, si l’on peut dire, par les sicaires de Ben Ali. Parmi les traits originaux, citons l’un des plus dégoûtants et emblématiques de la mentalité de ces psychopathes, tel qu’il est rapporté dans la lettre du frère d’un détenu à la prison du 9-Avril à Tunis :

« Les détenus d’opinion de toute tendance, dont mon frère, n’arrivent pas à faire une grève de la faim. (...) Dès le troisième jour du jeûne, les gardiens ou le personnel paramédical de la prison leur font des injections intrarectales de produits médicamenteux (probablement du valium). (...) Au réveil, les détenus politiques ne se souviennent plus qu’ils étaient en grève de la faim, et de cette façon leur mouvement est brisé. »<sup>32</sup>

30. Ali Ben Nadra, « La dictature “ripoux” », 23 avril 1997, reproduit dans *Inprecor*, n° 413, mai 1997, p. 30-32.

31. Souhayr Belhassen, « Les legs bourguibiens de la répression », *Habib Bourguiba, la trace et l’héritage*, op. cit., p. 403.

32. Extrait reproduit par Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, *Notre ami Ben Ali*, Paris, La Découverte, 1999 (rééd. 2002), p. 109-110.

Il n'existe alors, évidemment, plus aucune presse indépendante. Le pays est quadrillé par la police, les comités de quartier et les cellules du Rassemblement « constitutionnel » et « démocratique ».<sup>33</sup>

« Cette politique n'a pas éradiqué l'islamisme en tant que force de mobilisation utopique mais a consolidé un régime autoritaire. Elle a par surcroît constitué un écran commode pour le processus de "privatisation de l'État" (...). Elle a permis d'institutionnaliser et de pérenniser l'encadrement et le contrôle policiers de la population (surtout dans les quartiers populaires). Elle a enfin été un moyen efficace pour la dépolitisation de la population et l'évitement de toute conflictualité sociale. »<sup>34</sup>

En novembre 1994, probablement pour faire oublier les quatre années d'atroce répression qui viennent de s'achever, Ben Ali annonce « la mise en vente sur le marché national d'une voiture de petite cylindrée qui serait à la portée des bourses de toutes les familles à revenu moyen », puis bientôt d'« un ordinateur à 1000 dinars pour chaque famille ». Les banques – majoritairement contrôlées par l'État – distribuent sans compter des crédits à la consommation qui permettent de payer les mille et une merveilles dont on inonde les supermarchés. « Le rêve des classes moyennes était d'aller à Paris faire ses courses; Paris est venu à elles ! *Carrefour* est devenu leur nouveau temple. »<sup>35</sup>

Ces facilités de consommation « sont étendues à des couches moins favorisées à travers le développement des marchés parallèles qui proposent des marchandises importées illégalement de Libye, d'Italie ou d'ailleurs, moins chères et plus diversifiées que les produits locaux. "Des centaines de milliers de Tunisiens s'approvisionnent sur les marchés parallèles en produits alimentaires (riz, huile d'olive, laitages, légumes, fruits...), vêtements et chaussures à bon marché importés, essentiellement, de pays asiatiques et européens, *via* la Libye. Dans les grandes agglomérations, le commerce parallèle représente entre 10 et 20 % des achats." »<sup>36</sup>

Cette politique du crédit facile et du marché gris, outre qu'elle permet de maintenir la population sous anesthésie générale, représente aussi une substantielle source de profits pour ceux qui contrôlent le flux des marchandises importées, hommes d'affaires véreux et bureaucrates avides qui constituent

33. Ali Ben Nadra, « La dictature "ripoux" », *op. cit.*

34. Olfa Lamloum, « L'indéfectible soutien français à l'exclusion de l'islamisme tunisien », *La Tunisie de Ben Ali : la société contre le régime, op. cit.*, p. 118.

35. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 50.

36. *Ibid.*, p. 50-51.

les divers clans qui se partagent le pouvoir. La voracité sans limite de cette oligarchie mafieuse qui accumule richesses et pouvoir au rythme accéléré de la fusion planétaire de l'économie et de l'État n'épargne bientôt aucun secteur en Tunisie: import-export, télécommunications, agro-alimentaire, distribution, hôtellerie, alcool, armes, drogue et probablement aussi trafic de migrants clandestins. Voici les cinq plus puissantes de ces « sept familles » que dénoncent leurs concurrents lésés dans un libelle anonyme distribué dans les boîtes aux lettres de Tunis en 1997<sup>37</sup> :

#### Famille Letaïef :

« Durant cinq ans, cette famille d'entrepreneurs de travaux publics, superpuissante, avait la capacité de faire et défaire les gouvernements. Un des membres de la famille par alliance, Mouldi Zouari, a occupé le ministère de l'agriculture.

Tout le personnel politique faisait antichambre au bureau de Kamel Letaïef, rue de Beyrouth, en centre-ville. Ce privilège lui a permis de rafler la quasi-totalité des marchés publics. Tout président-directeur général d'une entreprise publique se devait de lui confier les travaux publics de l'entreprise sous peine d'être congédié. Même les entreprises privées devaient se soumettre à la même règle : un promoteur d'hôtel, par exemple, ne pouvait obtenir un financement bancaire s'il ne confiait pas les travaux de construction à l'entreprise Letaïef.

Ministres, responsables et personnel politique lui étaient dévoués tandis que ses adversaires craignaient pour leur sécurité personnelle. Des millions de dinars ont été indûment "gagnés" par cette famille.

Depuis 1992, la famille tombe en disgrâce en raison d'un conflit opposant Kamel Letaïef à Ben Ali, le premier n'ayant pas accepté l'intrusion d'une nouvelle famille mafieuse dans le système, celle de la seconde épouse de Ben Ali, Leïla née Trabelsi.<sup>38</sup> La famille Letaïef fut soumise à des repréailles, mise sous surveillance, ses locaux visités et brûlés comme il est indiqué plus haut. Ses membres respectent depuis la loi du silence, le prix de la vie. »

37. *Les Sept Familles qui pillent la Tunisie*, reproduit dans *L'Audace*, n° 35, décembre 1997, p. 4-8.

38. C'est pourquoi la révolution de 2011 a réveillé les crapuleuses ambitions de ce Kamel Letaïef, qui, si l'on en croit « Monsieur Propre » (Farhat Rajhi), s'emploie à tirer à son profit les ficelles du gouvernement de transition. Letaïef dégage !

#### Famille Chiboub :

« Cette famille utilise les services de plusieurs hommes d'affaires tel Youssef Zarrouk, un marchand d'armes connu des services de renseignements occidentaux pour avoir été l'un des fournisseurs de l'Irak durant la guerre du Golfe (Iran-Irak). Ou encore Aziz Miled, hôtelier, voyageur à l'origine, aujourd'hui à la tête d'une fortune colossale, détenteur de volumes importants d'actions de plusieurs banques – actions acquises dans des conditions suspectes (...). Il joue depuis le rôle de prête-nom de Ben Ali lui-même essentiellement dans l'acquisition de biens fonciers en Amérique latine et particulièrement en Argentine. »<sup>39</sup>

#### Famille Zarrouk :

« Cette famille est celle de l'époux en seconde noce de l'une des filles du président (Dorsaf), un dénommé Slim Zarrouk. À l'origine, informaticien au ministère de l'intérieur, il est un nouveau venu sur la scène. Pourtant, il est en train de faire une ascension fulgurante. Rapidement, il devient propriétaire d'unités de transformation de plastique du fait qu'il dispose de facilités illimitées auprès du secteur bancaire sous contrôle étatique à hauteur de 70 %. Ainsi, il met la main sur les 2/3 du marché du plastique (...). »

#### Famille Trabelsi :

« Cette famille s'est illustrée par la brutalité de ses méthodes. Les milieux d'affaires et diplomatiques citent à ce propos l'occupation par la force physique de maisons à Carthage appartenant à des étrangers telle que la maison de Mme Lehman, médecin originaire de Tunis et dont la demeure a été occupée par les agents de Madame la Présidente pour y installer sa propre mère. »

#### Famille Ben Ali :

« Dès les premières semaines de l'ère nouvelle, Moncef Ben Ali s'est intronisé chef du milieu de la malfaisance en tous genres. Il s'est mis à distribuer les autorisations difficilement délivrées par le ministère de l'intérieur : bars,

39. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait su acquérir « l'amitié » d'une Michèle Alliot-Marie, inamovible ministre-VRP de la mafia chiraquienne au sein du gouvernement Sarkozy-Guéant, jusqu'à ce que la révolution tunisienne la dégage elle aussi, comme une vulgaire marchande de matraques.

cafés, restaurants, points de vente d'alcool, salles de jeux... pour environ 10 000 dollars US par autorisation ou en co-associé.

Les dealers expulsés d'Italie se voyaient attribuer par son entremise, auprès des services de police, de nouveaux passeports avec de fausses identités. Ces opérations lui rapportaient chacune au moins 15 000 dollars US selon un de ses amis aujourd'hui retiré des affaires. On rapporte qu'il est impliqué dans l'assassinat du vice-Premier ministre belge commis par deux délinquants tunisiens, commandité par la mafia après que Moncef leur eût procuré des passeports et réglé les frais de voyage en Italie.

(...) Moncef Ben Ali s'est également institué "chef suprême de la magistrature". Quiconque voulait gagner un procès de quelque nature qu'il soit pouvait le faire contre 20 000 à 30 000 dinars.

(...) Plus d'une vingtaine de sociétés d'import-export et autres services avec participation étrangère au capital pour certaines d'entre elles, appartenaient à Moncef Ben Ali ou ses hommes de paille tels que Ghazi Mallouli et Ahmed Kobbi. Ces sociétés ont apparemment pour but le blanchiment de l'argent de la drogue pour le compte de groupes italiens et latino-américains. Il employait deux avocats à plein temps dans ses bureaux sis à la Cité olympique pour superviser le montage de ses opérations complexes. Son ranch situé à Mornag, une zone agricole, que nous avons pu examiner de l'extérieur, ressemble à s'y méprendre aux demeures des chefs du cartel de Medellín. Le personnage était puissant, roulait en escorte dans des voitures blindées.

Après la mort du frère, les affaires de la famille continuent de prospérer sous la conduite directe de Ben Ali qui a pris la suite. »

Le prétendu « miracle économique tunisien » s'incarne ainsi en premier lieu dans le développement du pouvoir absolu d'une véritable « Coupole » mafieuse, autrement dit d'un « réseau de réseaux »<sup>40</sup>, véritable stade suprême

40. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 108. Dans un autre pays, un autre avait pu identifier *Le Réseau Zéro (B)*, *Fossoyeur de la Démocratie et de la République au Rwanda (1975-1994)* (rapport de consultation rédigé par Christophe Mfizi à la demande du bureau du procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha [Tanzanie], mars 2006) : « À partir de 1980 s'est constituée au Rwanda, une nébuleuse politico-mafieuse (...) » qui s'est progressivement infiltrée à tous les échelons de l'économie et de l'État, « d'abord à des

du capitalisme moderne qui règne par le chantage, le mensonge et la terreur, avant son inéluctable effondrement :

« En fait, le nombre et les identités de ces détenteurs de pouvoirs réels sont connus de tous. Ils seraient environ deux cent cinquante auxquels il faut ajouter les complices, les prête-noms, les associés comme les Hédi Jilani, les Aziz Miled, Hamadi Touil, Lazhar Sta, Hakim Hmila soit une bonne centaine de courtiers/intermédiaires/négociants en tout genre.

Tout ce “beau monde” habite palais ostentatoires et roule en Jaguar et Audi 7, dispose bien évidemment d’un solide réseau de limaces au sein de l’appareil d’État pour exécuter les desiderata. Il s’agit généralement de conseillers à la présidence, un quarteron de ministres aux ordres, une poignée d’ambassadeurs en poste dans les capitales névralgiques ainsi que des responsables d’entreprises publiques et d’institutions financières nationales. »<sup>41</sup>

On ne saurait faire ici l’inventaire des pillages, rackets, escroqueries organisés par cette mafia<sup>42</sup> ; qu’il suffise de savoir que ses forfaits commis en toute impunité lui ont permis de devenir propriétaire *d’au moins la moitié de l’économie tunisienne*. (C’est précisément ce que refusent d’admettre tant de commentateurs qui ne veulent voir dans la chute et la fuite des Ben Ali-Trabelsi rien d’autre qu’un « changement de gouvernement » ou une « révolution de palais », là où ce sont *les principaux capitalistes du pays* qui ont été boutés hors de la Tunisie.)

Pour les autres, les prolétaires, ce « miracle économique » n’est bien sûr qu’un *mirage* : « au chômage plus ou moins durable, s’ajoute désormais une instabilité croissante de l’emploi consacrée par la réforme du Code du travail de 1996 : introduction de la flexibilité, extension des CDD, latitude plus grande aux opérateurs économiques en ce qui concerne les conditions d’embauche, d’emploi et de licenciement. »<sup>43</sup> Les subventions aux produits

---

fins d’accumulation patrimoniale avant de s’en servir pour accroître son influence, voire accéder à des responsabilités politiques à un très haut niveau », et qui finit par défendre son pouvoir menacé en planifiant puis en dirigeant le génocide ; l’auteur insiste sur le fait que le fameux « *akazu* » – la « petite maison » de la famille de Madame, Agathe Habyarimana en l’occurrence – désigne bien « la Famille » au sens mafieux le plus moderne, et non un archaïque pouvoir « clanique ».

41. Touansa Makhourin [« Tunisiens mortifiés »], « Le système Ben Ali : le pouvoir pour plus de richesses », publié sur le site nawaat.org, 26 février 2009.

42. On peut en avoir un aperçu dans « Voilà ce que la commission d’enquête jugera », par Abdelaziz Belkhodja, mis en ligne sur Internet en janvier 2011.

43. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 81-82.

de première nécessité sont drastiquement réduites; les travailleurs prennent en charge une part croissante des frais de santé et d'éducation; quant au smigard, il voit son salaire perdre 25 % de son pouvoir d'achat entre 1983 et 2002.<sup>44</sup>

Face à cette décomposition générale de la société tunisienne, la révolte resurgit à partir de 1997, d'abord sous la forme de plaisanteries; phénomène qui prend une telle ampleur qu'une Saïda Agrebi, bureaucrate du RCD, va jusqu'à déclarer en pleine réunion publique, devant le secrétaire général du Parti, qu'« il faut absolument régler le problème de ces blagues qui circulent »<sup>45</sup>; à l'été 1997, on signale des manifestations sporadiques dans plusieurs villes<sup>46</sup>; en septembre de la même année, suite à l'expropriation par l'État de nombreuses terres agricoles, la population de Testour manifeste devant le siège du gouvernorat de Siliana et conduit une marche sur Tunis, mais est stoppée en route par la police.<sup>47</sup> Puis, à l'automne 1998, dans le Sud du pays, à Gafsa, des lycéens et des jeunes chômeurs descendent dans les rues et s'attaquent à tous les symboles du pouvoir. Un peu plus d'un an après, en février 2000, l'émeute se rallume, mais elle parvient cette fois à s'étendre à Kasserine, Béja et dans la périphérie de Sfax; plus au nord, à Tunis, des lycéens tentent de manifester mais sont brutalement dispersés.

À la même époque, la ville industrielle de Menzel Bourguiba, à quelques dizaines de kilomètres de Tunis, est le théâtre d'émeutes provoquées par la mort d'un ouvrier passé à tabac par les flics; les conducteurs professionnels (taxis, louages, routiers) cessent le travail pour revendiquer l'abolition du permis à points, instrument du racket policier; les grèves s'étendent aux marins-pêcheurs de Sfax, à la COTIP, grande imprimerie de la Chargaia, ou encore dans le complexe sucrier de Jendouba.<sup>48</sup>

\*  
\*\*

La situation est ainsi devenue délicate pour la mafia de Carthage, qui commence à redouter d'être un jour chassée par la rue, quand les attentats du 11 septembre 2001 viennent mettre fin d'un seul coup à toutes ses craintes. Ben Ali se voit soudain propulsé au rang de Chien de Garde du Maghreb, « rempart contre l'islamisme », défenseur des Lumières et de la Démocratie; et les politiciens français de se précipiter à Tunis, verbe haut et

44. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 77-78.

45. *L'Audace*, n° 51, avril-mai 1999, p. 11.

46. *L'Audace*, n° 31, août 1997, p. 21.

47. *L'Audace*, n° 33, octobre 1997, p. 11.

48. J'emprunte tous ces exemples à Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 10-12.

mine épanouie, pour le féliciter d'avoir si bien anticipé la « guerre contre le terrorisme », et développer leurs liens d'affaires. Dès lors, on ne s'étonnera pas qu'à son tour Ben Ali donne son feu vert à l'exécution d'un *11 septembre tunisien* : le camion-suicide qui explose le 11 avril 2002 devant la synagogue de la Ghriba, sur l'île de Djerba, tuant en majorité des touristes allemands, lui permet en effet de faire approuver dans la foulée une réforme de la Constitution, qui *légalise* la dictature, puis en décembre 2003 une nouvelle loi qui, dépassant son modèle français, rend la définition du « terrorisme » pratiquement extensible à volonté.

La Tunisie s'enfoncé ainsi dans un cauchemar totalitaire qui culmine avec la gigantesque opération d'intoxication du « Sommet mondial de la société de l'information », qui se tient à Tunis en 2005, quand ceux qui osent effectivement s'informer par eux-mêmes sont pourchassés, torturés et traités en terroristes, tels les « six de Zarzis », condamnés à dix-neuf ans de prison parce qu'ils avaient eu le malheur de fréquenter le même cybercafé, rejoignant ainsi les milliers de malheureux qui pourrissent dans les geôles de celui qu'on surnomme désormais « Ben à vie ». Parallèlement, comme partout dans le monde après le 11 septembre, la sinistre propagande « antiterroriste » sert alors de soutien et de justification à de répugnantes campagnes de haine identitaire, sur le thème de « l'authenticité tunisienne », autorisant par exemple la police à rafler des jeunes femmes voilées, persécutées et sommées d'enlever leur *hijab*.<sup>49</sup>

Mais le règne du mensonge social le plus absolu pousse également chaque jour davantage les Tunisiens à l'incrédulité et à la paranoïa. « Plus rien ne marche, et plus rien n'est cru »<sup>50</sup> ; comme ces « élèves de 13-14 ans qui s'étaient rassemblés pour une collecte de sang au bénéfice du peuple palestinien » et qui « se sont immédiatement dispersés lorsque a commencé à circuler une rumeur selon laquelle le sang récolté n'irait pas à ses destinataires mais serait vendu en catimini ». « On retrouve la même méfiance chez les adultes, bien entendu. Ainsi, nombre d'entre eux sont convaincus que l'attentat de Djerba a été suscité par le pouvoir pour justifier aux yeux des puissances occidentales une nouvelle vague de répression anti-islamiste en Tunisie. D'autres soupçonnent le Palais d'avoir téléguidé l'accident qui a décimé l'état-major de l'armée de terre pour prévenir un coup d'État imminent. »<sup>51</sup>

49. « Celles-ci par la suite [sont] convoquées au poste de police où leurs parents, sous la menace, signent un engagement à ne plus permettre à leurs filles de remettre le voile », cité par Vincent Geisser et Éric Gobe, « La question de "l'authenticité tunisienne" : valeur refuge d'un régime à bout de souffle ? », *L'Année du Maghreb*, III, 2007.

50. Guy Debord, « *Cette mauvaise réputation...* », Paris, éd. Gallimard, 1993, p. 107.

51. Sadri Khiari, *op. cit.*, p. 12-13.

Le clan Ben Ali-Trabelsi est alors parvenu à évincer la plupart de ses concurrents, en s'imposant par la bassesse de ses méthodes. C'est désormais *la pire racaille*, parfaitement dénuée du moindre soupçon d'intelligence ou de dignité, qui triomphe au sommet. Qu'il suffise de voir, par exemple, un Imed Trabelsi, commanditant des vols de voitures de luxe ou de yachts alors qu'il peut parfaitement se les payer ; un Belhassen, qui dîne au restaurant pistolet sur la table et part sans régler la note ; ou encore l'une des sœurs de l'ignoble harpie qui a fait main basse sur le pays, disant à propos des Tunisiens : « Mais de quel droit ils critiquent Leïla et Zine puisque le pays leur appartient ? »<sup>52</sup> Ben Ali ne les avait-il d'ailleurs pas réunis en 2002 pour leur faire, en vain, la leçon : « Si vous voulez de l'argent, soyez au moins discrets » ?<sup>53</sup> Il ne fait ainsi pas de doute que, dans la hiérarchie politico-mafieuse du capitalisme globalisé, les Trabelsi occupent le bas de l'échelle, bien au-dessous des marchands de canons français, des sociétés de mercenaires américaines ou des bureaucrates esclavagistes chinois. Si les Ben Ali-Trabelsi formaient une classe dominante, c'était assurément une classe dominante particulièrement dégénérée et à qui il manquait, encore plus qu'aux autres, *une théorie de la domination*. C'est donc en fait assez logiquement *par son côté le plus faible*, en Tunisie, que le système mafieux mondial *a commencé à s'effondrer*, venant ainsi confirmer la pertinente analyse de ce tract radical paru en 1997 :

« (...) le type de régime qui se met en place est instable par nature. Il est incapable d'avoir la moindre légitimité, le moindre enracinement. Le blindage policier qui le protège contre la société ne peut le protéger contre lui-même », parce que « les hommes du pouvoir actuel n'ont pas vraiment de politique : ils agissent avec la double mentalité du flic et du délinquant ; des "ripoux" trop pressés de s'enrichir, qui essayent de transformer à leur image cet État dont ils se sont emparés en quelque sorte par effraction. »<sup>54</sup>

52. Cité par Nicolas Beau (<http://nicolasbeau.blogspot.com>), « Un dimanche chez Delanoë à Bizerte », 20 mars 2011.

53. Rapporté par Nicolas Beau et Catherine Graciet, *La Régente de Carthage*, *op. cit.*, p. 45.

54. Ali Ben Nadra, « La dictature "ripoux" », *op. cit.*

## II

# CHRONIQUE INACHEVÉE DE LA RÉVOLUTION DES FIGUES DE BARBARIE

*« Mais ici il y a des hommes forts dont la haine  
est exaspérée ! et rien ne les attache à Carthage,  
ni leurs familles, ni leurs serments, ni leurs dieux ! »*

Gustave Flaubert, *Salammbô*

C'est alors qu'aux premiers jours de l'année 2008, l'aube d'une Tunisie nouvelle se lève sur Redeyef, dans le bassin minier de Gafsa.

Les résultats d'un concours lancé par la compagnie de phosphates pour le recrutement de trois cents ouvriers (payés environ mille dinars par mois, presque cinq fois le salaire minimum) sont truqués par la direction régionale du syndicat, afin de garantir les postes tant convoités aux amis et parents des bureaucrates de l'UGTT locale. Aussitôt connue et divulguée, la nouvelle met le feu aux poudres à Redeyef, Oum Laraïes et M'dhilla, parmi les chômeurs grugés qui, très vite, rallient à leur cause lycéens, parents, femmes, enfants, pour exiger l'annulation du concours par des marches et des actions multiformes de protestation, de blocage, de sabotage : ici, on dresse des barricades de pneus enflammés pour interdire l'accès à la ville ; là, on démonte les rails de la voie de chemin de fer afin de paralyser le transport du phosphate ; les lycéens déchirent leurs cahiers et leurs livres scolaires en scandant des slogans contre la corruption ; les femmes organisent un campement de protestation devant le siège de la compagnie. « La nuit, des jeunes patrouillent dans Redeyef par petits groupes pour la protéger, après avoir sonné le rassemblement à l'aide de pierres cognées contre les structures métalliques d'un pont. Ils appellent ça les "tambours de la guerre" et usent d'un vocabulaire qui convoque les traditions des tribus guerrières, prêts qu'ils sont à affronter les policiers... ou à leur voler leurs sandwiches pour les redistribuer. Le ton général reflète une impressionnante cohésion populaire que les forces de l'ordre ne parviennent pas à rompre. En dépit

du contrôle étatique des médias, le soulèvement de cette région enclavée représente le mouvement social le plus long, le plus puissant et le plus mûr qu'ait connu l'histoire récente de la Tunisie. »<sup>55</sup>

Dans son instructif rapport sur le soulèvement<sup>56</sup>, Ammar Amroussia peut lui aussi constater :

« Ce mouvement a eu, dès son début, un caractère populaire large, ce qui l'a transformé en un soulèvement populaire proprement dit et ce malgré son aspect régional plus ou moins circonscrit. Toutes les catégories populaires y ont adhéré : ouvriers, chômeurs, fonctionnaires, commerçants, artisans, élèves, etc. Ceux qui y participent appartiennent à différentes générations, il y a des enfants, des jeunes, des adultes, des personnes âgées. Les femmes, même celles au foyer, ont pris part à la protestation et ont souvent joué un rôle d'avant-garde.<sup>57</sup> Les divisions tribales, restées présentes dans la région et continuellement instrumentalisées par le pouvoir, ont disparu dans ce mouvement pour céder la place à l'appartenance sociale, de classe. »

Pendant six mois, le régime et la mafia syndicale locale – dont le secrétaire général est aussi député, membre du Comité central et patron de trois sociétés de sous-traitance exploitant dans les mines huit cents ouvriers précaires et mal payés – se voient contestés comme ils ne l'ont jamais été : les panneaux électoraux « Ben Ali 2009 » sont arrachés, ou victimes de détournements humoristiques, tels que « Ben Ali 2080 » ou « Ben Ali 2500 » ; le siège local de l'UGTT, réquisitionné au nez et à la barbe de la préfecture voisine, sert de quartier général et d'agora aux révoltés. Ammar Amroussia poursuit :

55. Karine Gantin et Omeyya Seddik, « Révolte du “peuple des mines” en Tunisie », *Le Monde diplomatique*, juillet 2008.

56. Ammar Amroussia, « Le soulèvement des habitants du bassin minier : un premier bilan », janvier 2009 pour la traduction française (disponible sur Internet).

57. Amroussia précise plus loin : « Dans cette bataille, Khira Laâmari s'est nettement distinguée en ne quittant pas le siège de la cellule destourienne du parti au pouvoir pendant plus d'un mois. Elle a insisté pour y rester malgré ses malaises chroniques et sa grossesse (9<sup>e</sup> mois). Elle n'a quitté les lieux que vers l'hôpital où elle a accouché d'une petite fille qu'elle a appelée “Intissar” (Victoire). En parallèle, les femmes fréquentent désormais, par dizaines puis par centaines, le siège de l'union locale de l'UGTT de Redeyef, pour assister par exemple aux meetings et organiser des marches de contestation. Parmi elles, il y a celles qui sont dévoilées, celles qui portent le foulard traditionnel (*bakhnoug*) et celles qui sont voilées. Elles ont quitté le foyer et la cuisine pour exprimer leur souffrance ainsi que celle de leurs enfants. »

« La lutte éduque ceux qui y participent et développe leur conscience beaucoup plus rapidement que les discours. En effet, les masses populaires qui ont adhéré au mouvement se sont trouvées directement impliquées dans “les affaires publiques”. Elles débattent de leurs problèmes et leurs préoccupations, elles débattent également de la situation générale dans le pays, s’échangent les informations et lancent des critiques acerbes au régime de Ben Ali... Elles découvrent par la pratique son caractère despotique et dictatorial et le fait qu’il soit au service des riches et qu’il n’ait rien à voir avec leurs intérêts et leurs aspirations. Elles découvrent aussi leur propre force et par conséquent leur capacité à résister et à s’imposer. Les symboles du pouvoir dans la région, tels que le maire, la police, la Garde nationale, les structures du parti au pouvoir (comité de coordination, cellules territoriales et professionnelles...), se sont effondrés face à leur volonté. En un mot, discuter politique à Redeyef n’est plus ni “interdit”, ni “dangereux”, ni limité à une poignée de “têtes brûlées” ! C’est plutôt devenu une pratique ordinaire, un droit que tout le monde exerce sans peur et sans attendre l’autorisation de quiconque. »

Afin d’isoler la rébellion et de l’empêcher de se propager, la police encercle la région et les villes qui se sont soulevées. Le pouvoir tour à tour, réprime, puis négocie, avant de réprimer à nouveau. (Les représentants de la population révoltée, principalement des syndicalistes de l’enseignement – et non des mines –, en rupture avec la direction corrompue et appréciés pour leur sincérité et leur courage personnel, font alors preuve d’une réelle habileté tactique, acceptant par exemple une trêve de quinze jours, qui permet de renforcer grandement le mouvement, en lui offrant le temps de reprendre son souffle et de se réorganiser.) Mais l’État est devenu si faible qu’il ne parvient plus à briser rapidement ce soulèvement qui défie son autorité en plein cœur du pays, pas plus qu’il ne peut empêcher qu’un comité de soutien se forme à l’étranger, à Nantes, où réside une communauté de travailleurs issus de Redeyef, qui pour la première fois bravent la peur des représailles contre leur famille restée au pays, le lot de tous les émigrés. Ni les belles et fausses promesses, ni les rumeurs, ni les mensonges, ni les coups, ni les arrestations ne viennent à bout de la révolte. Le pouvoir se voit au contraire contraint de libérer des activistes emprisonnés, accueillis en héros populaires par des dizaines de milliers d’habitants en liesse.

Début juin 2008, l’État se décide finalement à écraser la Commune de Redeyef. Les chiens de Ben Ali sont lâchés par milliers sur la ville ; ils ouvrent

le feu sur la foule, investissent les quartiers populaires qu'ils conquièrent maison par maison, défonçant les portes, pillant et terrorisant les habitants. La ville est occupée par l'armée, le couvre-feu instauré, l'entrée sud de Redeyef bloquée, ainsi que toutes les voies d'accès aux montagnes où se sont réfugiés des centaines de rebelles, pour empêcher leur famille de leur fournir nourriture et eau potable. En décembre, le procès « des 38 » se solde par des lourdes peines de prison, sans que les accusés ni leurs défenseurs aient pu seulement prendre la parole.

Le pouvoir a ainsi provisoirement gagné, une fois de plus ; mais en réalité il est d'ores et déjà condamné. Plus rien n'est comme avant et la Tunisie de Ben Ali ne connaîtra plus jamais la tranquillité : dans les mois qui suivent l'écrasement de Redeyef, l'agitation resurgit régulièrement, à Kasserine, à Feriana, à Skhira, à Ben Guerdane (où, en août 2010, on manifeste de nuit à cause de la chaleur et du ramadan), et l'on peut alors observer que « désormais, dans toute brèche ouverte, s'engouffre le rejet d'une dictature corrompue et tortionnaire »<sup>58</sup>.

L'implosion finale du système commence autour de la fin de l'été 2010, lorsque les vautours achèvent de se dévorer entre eux et que le clan Trabelsi ambitionne, selon les confidences d'un ex-conseiller à la présidence, de se débarrasser de Ben Ali, devenu trop encombrant :

« "Il régnait une atmosphère délétère au palais (...). En septembre, il y a eu un accrochage très sérieux entre le président et sa femme, et, à partir de là, la présence de son frère Belhassen et de son fils Imed est devenue de plus en plus forte." En octobre, ce clan aurait mis au point (...) un scénario "diabolique" consistant à laisser "le président en poste jusqu'en janvier 2013, puis sa démission aurait été annoncée pour raison médicale, suivie d'un appel pour des élections". Les partis "amis" auraient été instrumentalisés pour créer une polémique en présentant de faux candidats. Des manifestations organisées un peu partout par le RCD, le parti du pouvoir, se seraient conclues par une "manif monstre d'un million de personnes à Tunis pour réclamer la candidature de Leïla". »<sup>59</sup>

\*\*

58. Luiza Toscano, « Victoire de la population à Ben Guerdane », publié sur le site *divergences.be*, 5 décembre 2010.

59. Isabelle Mandraud, « "Peut-être on partira, mais on brûlera Tunis" », *Le Monde*, 18 janvier 2011.

C'est dans ce contexte de décomposition complète au sommet que le 17 décembre 2010, un vendeur de rue persécuté et racketté par la police, Mohamed Bouazizi, s'immole par le feu, vers midi, devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid. <sup>60</sup> « Dès que la famille de Mohamed Bouazizi a appris la nouvelle, elle s'est précipitée devant le siège du gouverneur pour demander des comptes : une cinquantaine de personnes rejointes par les marchands ambulants et des badauds. En vain. Le soir, la foule se disperse. » <sup>61</sup>

Mais le suicide de Bouazizi est cette fois le signal que, depuis plusieurs mois, beaucoup espèrent ou redoutent. L'après-midi même, Sidi Bouzid est bouclée par la police et un journaliste de Tunis qui, trois heures à peine après l'immolation de Bouazizi, s'apprête à rejoindre la ville est cueilli en bas de chez lui et battu. <sup>62</sup>

Le lendemain, 18 décembre, un nouveau rassemblement se forme en ce jour de marché à Sidi Bouzid. « Tout le monde s'est identifié à Bouazizi. Ce n'était pas une grève, mais bien plus une explosion de colère. » <sup>63</sup> La police charge en début d'après-midi et poursuit les manifestants dans les quartiers populaires jusqu'au milieu de la nuit. « C'était une guérilla urbaine. Les jeunes jetaient des cailloux et brûlaient des pneus. La police tirait des lacrymogènes jusque dans les maisons. » <sup>64</sup>

60. Bouazizi n'a rien inventé, hélas, dans ce pays ravagé depuis si longtemps par la misère et le désespoir : « Il y a une vingtaine d'années, un charretier qui essayait de gagner sa subsistance a tenté de s'immoler par le feu sur la place publique à Kairouan. Le gouverneur, Noureddine Hafsi, aujourd'hui disparu, ne voulait plus voir les charrettes dans la ville d'Okba, à quelques jours de la visite de Zine El Abidine Benaléone. (...) Et peu importe si une ou plusieurs familles de cette région, frappée depuis des lustres par un taux de chômage effarant, qui ne vivaient que de leurs charrettes, étaient condamnées à la faim. Le geste désespéré du charretier de Kairouan avait provoqué un tel émoi et une telle colère dans la ville qu'on dut limoger le gouverneur Hafsi. » (Slim Bagga, « Zine El Abidine Benaléone !!! », mis en ligne sur [www.tunisnews.net](http://www.tunisnews.net), 22 décembre 2010) Plus proche de nous, au mois de mars 2010, un autre vendeur de rue privé de licence par les autorités, s'immolait à Monastir, mais les bureaucrates sont parvenus à étouffer l'affaire, faisant croire à un « accident » (« Abdesslam Trimech... une voix désespérée et enterrée », message posté par « Venus » sur [www.asslema.com](http://www.asslema.com) le 28 mars 2010).

61. Christophe Ayad, « Sidi Bouzid, l'étincelle », *Libération*, 5 février 2011.

62. « Je venais d'apprendre l'immolation par le feu d'un jeune homme devant la municipalité de Sidi Bouzid. J'ai voulu faire des images et traiter le sujet pour le site *Assabilonline*. Je suis sorti de chez moi avec ma caméra à 15 heures. Un policier en civil, armé d'un bâton, m'a frappé aux jambes et au visage. » (« Zouheir Makhoulouf passé à tabac par un policier en civil », communiqué de Reporters sans frontières, 20 décembre 2010)

63. Témoignage de Moncef Salhi (Christophe Ayad, « Sidi Bouzid, l'étincelle », *op. cit.*).

64. Témoignage de Moncef Salhi (*ibid.*).

Chez les Trabelsi, c'est le sauve-qui-peut : Leïla s'enfuit de Carthage à bord d'un avion rempli de lingots d'or <sup>65</sup>, après avoir *vendu la Tunisie tout entière à Kadhafi*, son voisin et complice, pour un milliard de dollars, somme qui atterrit sur un compte de la banque centrale <sup>66</sup>. (Ainsi l'héroïque insurrection du peuple libyen a sans doute empêché l'invasion et le bain de sang que le Führer de Tripoli devait planifier en vue de prendre possession de sa nouvelle province.)

Dans les jours suivants, les manifestations à Sidi Bouzid sont quotidiennes, de jour mais aussi de nuit. « Les jeunes sortaient la nuit. On a épuisé la police. » <sup>67</sup> La journée, l'ennemi est aveuglé par la fumée des pneus brûlés. <sup>68</sup> En tenant ainsi la rue de nuit, tout en manifestant la journée – comme à Redeyef en 2008 –, la jeunesse insurgée de Sidi Bouzid non seulement affaiblit l'ennemi, par un permanent harcèlement, mais aussi protège la population contre des rafles et des exactions nocturnes, et donc *enracine* profondément la révolte. Tout au long du soulèvement de décembre-janvier, à Sidi Bouzid, à Thala (où « la plupart des manifestations ont lieu la nuit en dépit de la coupure du courant électrique dans la ville »), comme dans les faubourgs de Tunis, ce fut là en fait très probablement *l'une des conditions nécessaires de la victoire du soulèvement*.

Le 22 décembre 2010, non loin de Sidi Bouzid, un autre jeune, Houcine Neji, se suicide sous les yeux de la foule, à Menzel Bouzaïène, en s'accrochant à une ligne haute tension et la moitié des 5 500 habitants de cette petite ville se soulève. Ainsi, « le premier élément important dans l'intifada de Sidi Bouzid est la rapidité de l'extension du mouvement de protestation, puisqu'en trois jours, il a englobé la plupart des villes avoisinantes du centre du gouvernorat d'où a jailli l'étincelle initiale de l'intifada. C'est une donnée nouvelle par rapport à la plupart des protestations antérieures, restées cantonnées, et qui ne s'étaient pas étendues ».<sup>69</sup>

65. « À l'œuvre, Mère Ubu. Courage, descellons cette pierre. Elle tient bon. Prenons ce bout de croc à finances qui fera encore son office. Voilà ! Voilà l'or au milieu des ossements des rois. Dans notre sac, alors, tout ! » (Alfred Jarry, *Ubu Roi*, acte IV, scène 1)

66. *TTU Monde arabe*, n° 673, 6 janvier 2011. Rapportant le même fait, le très bien informé Slim Bagga le commente ainsi : « Vous avez compris : Leïla qui se débarrasse du père de ses enfants, a déjà offert la Tunisie au colonel fou. Vous êtes hypothéqués. » (« Sur fond de crise politique, les frasques du palais », mis en ligne sur [www.tunisnews.net](http://www.tunisnews.net), 3 janvier 2011)

67. Témoignage d'Ali Zarai, « En remontant la révolution », reportage BD de Chapatte, *Le Temps* (Genève), 16 février 2011, mis en ligne sur [letemps.ch](http://letemps.ch) le 18 février 2011.

68. De la même manière, les insurgés de Redeyef en 2008 jetaient des sacs plastiques remplis de peinture sur les pare-brise des fourgons de police et du piment en poudre dans les yeux des chiens policiers.

69. Béchir Hamdi, « L'Intifadha de Sidi Bouzid est spontanée mais elle a hissé très haut la bannière de la résistance », 29 décembre 2010 (disponible sur Internet).

Les vidéos des manifestations, filmées avec des portables et mises en ligne dès le premier jour, le 17 décembre, contribuent à briser l'encerclement de la censure et de la police. Des comités de soutien (parfois appelés, comme à Menzel Bouzaïene, « Comité citoyen de défense des victimes de la marginalisation à Sidi Bouzid »), généralement animés par des syndiqués de base en rupture avec les jaunes de la direction, organisent des manifestations de soutien, d'abord dans la région, comme à Meknassy, puis dans les grandes villes, et jusque dans la capitale. Celles-ci rassemblent de quelques dizaines de personnes (par exemple à Nafta, à la frontière algérienne, ou à Houmt Souk, sur l'île de Djerba) à plusieurs centaines (Jebeniana, Médénine, Le Kef) ou un millier (Tunis). On y entend : « Le travail est un droit, bande de voleurs » ; « À bas le parti du Destour, à bas les bourreaux du peuple » ; « Travail, liberté, justice sociale »<sup>70</sup> ; « Non, non aux Trabelsi, pilleurs des deniers publics »<sup>71</sup> ; « Pas de succession, ni de prorogation, nous sommes tous des Sidi Bouzi »<sup>72</sup>. Partout, la base syndicale organise des réunions sur le mouvement dans les locaux du syndicat, débordant la hiérarchie de la centrale qui s'attelle à discréditer ces initiatives, « le secrétaire général évoquant des réunions "illégales", que les adhérents ne devaient plus cautionner, sous peine de sanctions pénales »<sup>73</sup>.

Dès la fin de décembre, le doute n'est plus permis :

« Cette vague a secoué de nombreuses villes qui ont vu des mobilisations de soutien dont on ne peut croire qu'elles ne soient motivées que par le souci de solidarité. En réalité il s'agit de l'expression par ces masses de leur refus de la situation qui leur est faite. C'est une donnée nouvelle qui nous donne à croire que nous allons vers une accumulation débouchant sur une intifada globale dans le pays. C'est un développement de la situation où jusqu'à ce jour, la situation évoluait spontanément, sans

70. Il ne faudrait pas penser que les Tunisiens aiment spécialement se faire exploiter : si les populations de ces régions misérables et déshéritées réclament « le droit au travail », c'est d'abord parce que celui-ci y est un *privilege*, qui s'achète à coups de *rachwet*, de pots-de-vin, ou qui s'obtient par favoritisme et toutes sortes de procédés honteux et inavouables. « Le travail est un droit, bande de voleurs » ou « Travail, liberté, justice sociale » sont ainsi à la fois le produit et la négation de cet inévitable corollaire de la dictature qu'est *la corruption générale*.

71. Communiqué du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, 28 décembre 2010.

72. Jean-Marcel Bouguereau (<http://jeanmarcelbouguereau.blogs.nouvelobs.com>), « La révolte est en train de changer de nature », 29 décembre 2010.

73. Pierre Puchot, « Tunisie : une journée de solidarité face à une répression accrue », *Médiapart*, 11 janvier 2011.

direction politique ou locale, excepté des formes d'auto-organisation embryonnaires de la résistance créées par des citoyens ici et là, et c'est particulièrement le fait de la jeunesse la plus à l'initiative, résistante, active et déterminée à poursuivre la mobilisation et affronter la violente répression qu'oppose le pouvoir à toutes les manifestations. »<sup>74</sup>

L'insurrection proprement dite continue, quant à elle, à faire tache d'huile dans tout le gouvernorat de Sidi Bouzid : à Menzel Bouzaïene où, le 24, la police tire à balles réelles et tue au moins deux manifestants ; à Regueb et Souk Jdid où on brûle le siège de la délégation (l'équivalent de la sous-préfecture) ; à Mezouna, où des centaines de femmes marchent « pour protester contre les raids et les fouilles dans les maisons qu'a connus la ville dans la nuit de samedi, et pour demander la levée de l'état de siège et la libération des manifestants arrêtés » (Radio Kalima, 27 décembre 2010). Comme à Redeyef, les femmes sont en décembre 2010-janvier 2011 à la pointe de la contestation, et l'indispensable moteur de la généralisation du mouvement. Le 28 décembre, Ben Ali apparaît pour la première fois à la télévision pour confirmer (mais on s'en doutait) que la révolte sera écrasée « avec toute la fermeté ».

Dans les derniers jours de décembre, des dizaines d'avocats organisent à Tunis et dans de nombreuses villes du pays des protestations symboliques. Sincèrement révoltés contre l'injustice institutionnalisée, et faisant preuve d'un indéniable courage, alors qu'ils mettent en jeu les minces privilèges dont ils jouissent encore en tant que résidus des élites traditionnelles (l'ordre des avocats est en Tunisie une des rares institutions qui élit librement ses représentants), ils n'en sont pas moins, par métier, l'incarnation de *l'utopie* « réformiste » qui voudrait mettre en place une douce « transition démocratique » vers la *restauration* d'un « État de droit », processus devant évidemment s'accomplir *sous l'autorité maintenue de Ben Ali* – par la haute bienveillance du premier magistrat de la Nation, comme on dit dans le langage servile des requêtes en « justice ». <sup>75</sup> L'avocate Bochra Belhaj

74. Béchir Hamdi, *op. cit.*

75. Ce consternant programme de « bonne gouvernance » benaliste est assez fidèlement retranscrit par le gauchiste de service du *Monde diplomatique* qui prodigue, début janvier, ses bons conseils au tyran : « L'ouverture s'impose d'urgence. Elle pourrait commencer au Parlement et au sein du parti. Les députés, même mal élus, plus au contact de la population et de la province que les hommes du président, doivent retrouver une influence dans la détermination des politiques publiques, avant que se tiennent rapidement des élections plus "propres" et sans exclusive. Cela passe aussi par une réforme du parti dominant (...). Actuellement, le président de la République, qui est aussi président du parti, en nomme tous les responsables, du bureau politique aux secrétaires généraux, fédéraux ou

Hamida peut ainsi déclarer « que l'État tunisien a la chance d'avoir le choix (*sic*) entre la voie démocratique ou le renforcement de l'autoritarisme », ajoutant « qu'au sein du parti RCD et du pouvoir il y a des gens qui sont conscients de la nécessité de changement réel (...) »<sup>76</sup>. Et encore aux dernières heures du régime, dans une « Note à l'attention de son excellence le président Ben Ali » datée du 14 janvier 2011, l'opportunisme d'un Hakim el-Karoui peut le pousser à lui proposer de « nommer un responsable de la *lejna* (qui ne soit pas le Premier ministre). Une personnalité reconnue, indépendante. Pourquoi pas un avocat reconnu qui ne soit évidemment pas un proche ? » Il n'empêche que pour la plupart de ces avocats, autrement plus dignes, le 31 décembre est « le vendredi de la matraque », où les avocats en grève se voient pourchassés et frappés par la police jusque dans les salles d'audience, à Tunis et d'autres villes du pays<sup>77</sup> – ce qui, loin de les intimider, les radicalise contre le régime.

Pendant ce temps à l'étranger, les petites manifestations de solidarité de la diaspora tunisienne (à Paris, Genève, Montréal, etc.) écornent pour la première fois les clichés de la propagande touristique sur le thème de la « Tunisie radieuse » et les pouvoirs occidentaux, en particulier bien sûr les compères français, s'inquiètent et le font savoir : ainsi, le 29 décembre, au cours d'une réunion de crise au palais de Carthage, l'un des plus puissants conseillers du prince, Abdelwaheb Abdallah, propose, en bon connaisseur des finesses et des subtilités de la diplomatie moderne : « Il faut que tout ça soit manipulé par un groupe affilié à Al-Qaïda au Maghreb islamique. Pour nos amis français, c'est la seule solution »<sup>78</sup> ; mais par une heureuse coïncidence, c'est là aussi un luxe que ne peut se permettre Ben Ali, qui fait répondre qu'« AQMI en Tunisie, c'est la mort du tourisme, on va se suicider »<sup>79</sup>. (On peut supposer que le même raisonnement a pu déterminer ensuite la chute des Moubarak, en Égypte.) Ainsi c'est en Tunisie, dans les derniers jours de 2010, qu'il faut situer *la véritable mort* de « Ben Laden », abattu par un commando de gentils organisateurs du Club Méditerranée au terme d'une audacieuse infiltration en profondeur dans le monokini économique des Ben Ali-Trabelsi. L'option « AQMI » dès lors écartée (on peut d'ailleurs se demander si elle aurait eu beaucoup plus d'efficacité que la propagande des bouchers de Tripoli et de Damas – indépendants, eux, des

---

de sections. Le rétablissement de l'élection comme mode de désignation de ses dirigeants lui redonnerait vie et offrirait un premier débouché au mécontentement. » (Jean-Pierre Sérèni, « Le réveil tunisien », *Le Monde diplomatique*, 6 janvier 2011)

76. Droit de suite adressé à Rue89, 4 janvier 2011.

77. Communiqué de l'Observatoire international des avocats, 5 janvier 2011.

78. Isabelle Mandraud, *op. cit.*

79. *Ibid.*

grands flux de shorts à fleurs et de coups de soleil – délirant à propos de hordes d'enfants-soldats accros aux pilules magiques distribuées gratuitement par les agents d'Al-Qaïda), les « amis français » en seront réduits à distiller plus sournoisement une « théorie » *du complot américain*, traditionnelle obsession paranoïaque de leurs services secrets.<sup>80</sup>

Le 2 janvier au matin, à Sfax, deuxième ville du pays et important centre industriel, des travailleurs et des jeunes se rassemblent devant le siège du syndicat régional « pour soutenir les habitants de Sidi Bouzid dans leur vaillante intifada contre le pouvoir répressif dictatorial hostile aux droits des travailleurs et des opprimés ». La base en vient ainsi à considérer qu'elle ne peut et ne doit compter que sur ses propres forces : « Les protestataires ont scandé de nombreux slogans. Et malgré le nombre relativement important des manifestants, le secrétaire général du syndicat régional a refusé de prendre la tête d'une manifestation, reprochant aux personnes rassemblées d'avoir ignoré ses consignes. Des éléments à sa solde ont scandé des slogans conformes à la propagande du régime. » (Rien n'est donc plus faux que de prétendre que les chefs et chefsillons de l'UGTT ont soutenu le mouvement, puisqu'ils ont au contraire tout fait pour le combattre – jusqu'au moment où ils ont dû songer à sauver leur propre peau.) En conséquence, les mots d'ordre se radicalisent : « Les manifestants ont répondu par d'autres slogans tels que : “Victimes du soulèvement de Redeyef manifestez votre solidarité !”, “Le mouvement continue et les collabos dehors !”, “À bas le tortionnaire du peuple !”, “À bas le parti du Destour !”, “Le droit de manifester est notre droit !”, “Le droit à l'expression est notre droit !”»<sup>81</sup>

80. Pour ne citer qu'un exemple parmi des dizaines du même acabit : « La France a été dépassée par les Américains. Alors même qu'Alliot-Marie préparait ses caisses de tonfas à destination de Tunis, les États-Unis préparaient l'éviction de Ben Ali avec l'aide de l'armée tunisienne... Les bombes lacrymogènes sont finalement restées à l'aéroport, mais on voit quand même que la diplomatie américaine est plus fine... Il n'y avait pas d'accord entre les deux puissances, alors ce sont les Américains qui ont décidé seuls de sacrifier ce pauvre Ben Ali (*sic*)... » Ceci nous est présenté comme étant l'avis éclairé de deux « camarades militants tunisiens », recueilli et diffusé (sous le titre fallacieux « Le mouvement tunisien est politique et social », 28 janvier 2011) par un collectif d'étudiants nommé « Lieux Communs », notoirement manipulé par l'agent provocateur « Guy Fargette » (un individu qui défend depuis 2001, au sein du milieu « radical » parisien, la pensée-Huntington sur « le choc des civilisations », prenant parti pour la guerre de l'OTAN en Afghanistan ou abreuvant d'insultes, de calomnies et de leçons de morale la jeunesse révoltée des cités, après Novembre 2005, de cette manière « décomplexée » qui authentifie la communication du ministère de l'intérieur français).

81. Compte rendu du « Rassemblement du 2 janvier 2011 devant le siège du syndicat régional de l'UGTT à Sfax », par « un syndicaliste à Sfax », 2 janvier 2011, reproduit par tunisnews.net.

Dans les jours qui suivent, la révolte s'étend géographiquement tout en étendant aussi ses exigences, et les manifestants se mettent progressivement à revendiquer toutes les libertés dont ils ne pouvaient jusque-là que rêver dans la clandestinité ; le jour de la rentrée des classes, après les vacances d'hiver, les lycéens et les chômeurs de Thala et de Kasserine, dans le gouvernorat voisin de celui de Sidi Bouzid, donnent une impulsion décisive à la contestation. « Sidi Bouzid s'est soulevée pour avoir des emplois. À Kasserine, nous sommes descendus dans la rue pour réclamer la liberté. »<sup>82</sup> L'audace des manifestants est sans précédent : « La foule ose scander des propos qu'on n'aurait pas osé dire en public il y a à peine un mois. »<sup>83</sup> « Le travail est un droit » laisse place à des « Ministère de l'intérieur, ministère du terrorisme », « Ben Ali ça suffit »<sup>84</sup>, et sans doute déjà le fameux « Ben Ali dégage ».

À partir du 5 janvier, face à la montée en puissance de l'insurrection et des revendications de la population, la répression sort ses griffes et montre ses crocs. La police qui encerclait Thala depuis deux jours investit la ville, éventre les portes des boutiques et des maisons, pénètre chez les habitants pour cogner, piller et violer. À la nuit tombée, les blindés de la police quadrillent la ville. Un tournant est aussi atteint ce jour à Sidi Bouzid où les funérailles de Mohamed Bouazizi, mort la veille après une longue agonie, sont suivies par une foule d'environ cinq mille personnes scandant : « Adieu Mohamed nous te vengerons ! », « Nous te pleurons ce jour, nous ferons pleurer ceux qui ont causé ta perte ». En plusieurs endroits, de jeunes désespérés s'immolent dans l'espoir de soulever la population du reste du pays, encore écrasée par la peur.

Les 6 et 7 janvier, l'insurrection gagne les gouvernorats de Sfax et de Kairouan (Jebeniana, Bouhajla, Nasr'Allah). On apprend alors que la police, pour disperser les manifestants, fait usage de gaz asphyxiant pour bétail, tuant plusieurs personnes, et démontrant par-là, une bonne fois pour toutes, que les révoltés ne sont pour la mafia au pouvoir que des animaux bons pour l'abattoir<sup>85</sup>. L'armée est mise en alerte.

Les 8 et 9 janvier, d'ignobles massacres de civils sont perpétrés par des escadrons de la mort envoyés à Kasserine et ailleurs (au bas mot soixante

82. Témoignage de Faïcel Harhour, rapporté par Thomas Cantaloube, « À Kasserine, là où naquit la révolution tunisienne », *Médiapart*, 2 février 2011.

83. Marion Sollety, « C'est bien un mouvement sans précédent que nous vivons là pour la Tunisie », *Le Monde*, 6 janvier 2011.

84. « Tunisie : les lycéens appellent à la grève via Facebook », RFI, 3 janvier 2011.

85. Voir par exemple *Assabilonline* (« Danger : la police utilise des munitions destinées aux animaux », 8 janvier 2011) et SBZ News sur Twitter (7 janvier, 17:44:16).

morts dans la seule nuit de samedi à dimanche).<sup>86</sup> « C'était une vraie chasse à l'homme. Ils ont voulu arrêter la révolution en nous massacrant. »<sup>87</sup> Même les cortèges funéraires sont pris pour cibles, mais cette boucherie ne parvient qu'à attiser davantage la révolte, qui atteint son point de non-retour : « Ben Ali nous a défiés, il n'y avait pas moyen de baisser la tête. S'il n'y avait pas eu de morts, on aurait peut-être arrêté, mais les morts nous ont encouragés à continuer. »<sup>88</sup>

Le 10 janvier, à Thala et Kasserine, qui résistent héroïquement, sous le feu des snipers et des mitrailleurs, tous les symboles du 7-Novembre sont effacés : on brûle pour la première fois les portraits géants de Ben Ali, et les plaques de rues portant le nom du jour maudit où il a pris le pouvoir sont taguées ou arrachées ; mais surtout, l'abominable carnage des nuits précédentes scandalise l'armée, qui désobéit aux ordres de tirer sur la foule, de bombarder Kasserine<sup>89</sup>, et retourne ses armes contre les massacreurs. Les soldats fraternisent pour la première fois avec les insurgés, à Kasserine et à Regueb, où « des unités de l'armée nationale ont dirigé leurs mitraillettes vers des dizaines de policiers, menaçant de les tuer s'ils ne renonçaient pas, tandis qu'un groupe de citoyens couraient vers les camions de l'armée pour se protéger de la traque des brigades antiémeutes ».<sup>90</sup>

Pendant ce temps, la terrible nouvelle des massacres de Kasserine se propage dans le reste du pays et provoque un point de rupture psychologique, y compris dans la capitale, où les manifestations se multiplient.<sup>91</sup> La colère de la population augmente encore lorsque Ben Ali, apparaissant une nouvelle fois à la télévision, *attribue ses propres crimes aux insurgés* (parlant d'« actes terroristes impardonnables perpétrés par des voyous cagoulés »).

Le 11 janvier, l'insurrection s'étend aux villes du Nord et de la côte (Bizerte, Hammamet...), au cri de : « Du pain, de l'eau, Ben Ali non ! » Dans la nuit qui suit, plusieurs faubourgs de Tunis (Etthadamen, Malassine),

86. À Kasserine, après la chute de Ben Ali, le chiffre 60 est devenu un symbole omniprésent dans la ville : « Des chauffeurs de taxi l'ont affiché sur leur pare-brise, des vendeurs de cigarettes devant leur marchandise. » (Thomas Cantaloube, *op. cit.*)

87. Témoignage de Faicel Harhour, rapporté par Thomas Cantaloube, *op. cit.*

88. Témoignage de Faicel Harhour, *ibid.* Citons aussi Ferchichi Magtoul : « Étant moi-même originaire de Kasserine, je peux vous confirmer que le régime de Ben Ali est tombé là-bas (et à Thala) durant le week-end sanglant aux couleurs de génocide, du 8 et du 9 janvier 2011. C'est en effet à Kasserine et à Thala que la barbarie de Ben Ali s'est cassé les dents sur la détermination des enfants des figues de barbarie. » (commentaire posté à la suite de l'article de Michael Ayari et Vincent Geisser, « La révolution des "Nouzouh" n'a pas l'odeur du jasmin », sur le site de *Témoignage chrétien*, 25 janvier 2011)

89. « Ben Ali avait ordonné de bombarder la ville de Kasserine », AFP, 13 avril 2011.

90. « Embrasement dans la capitale », *Assabilonline*, 10 janvier 2011 (voir tunisnews.net).

91. « Des dizaines de manifestations à Tunis », *Assabilonline*, 10 janvier 2011.

s'arrachent (enfin !) à la surveillance et à l'oppression policières, et se soulèvent : la police, débordée, fait couper l'électricité dans les quartiers révoltés. À Kasserine et à Thala, la population chasse la police, qui fuit, selon les sources, le soir du 11 janvier ou le 12 en début d'après-midi, ce qui fait d'elles les premières *villes libérées* de Tunisie.

Ce 12 janvier, des vidéos de braquages de banques fictifs commis par des sbires du régime sont diffusées dans le but de répandre la confusion à propos de « terroristes qui sèment le chaos » ; mais déjà, plus aucune ville n'est épargnée par la subversion. « C'est aujourd'hui l'ensemble du pays, chaque région, chaque ville moyenne qui manifeste, rendant désormais impossible le recensement des cortèges et des actions militantes, tant elles sont nombreuses. »<sup>92</sup> À Sfax, la grève est générale et une foule immense tient la rue. Dans la soirée, l'armée est déployée dans Tunis et le couvre-feu proclamé.

Le lendemain, en dépit de la loi martiale, l'émeute gagne encore du terrain et parvient jusqu'à moins d'un kilomètre du palais de Ben Ali. Partout, on brûle les commissariats et les bureaux du parti unique. La police secrète réplique en intensifiant ses opérations de déstabilisation : il s'agit pour elle de générer le maximum de chaos en envoyant ses hommes de main commettre des pillages et des exactions ; mais plus personne n'est dupe de la manœuvre, et la population décide de s'en protéger en constituant ses premiers comités d'autodéfense. Le soir, Ben Ali s'exhibe pour la dernière fois à la télévision, pour larguer par-dessus bord tout ce qui lui reste et promettre désespérément tout et n'importe quoi : d'abolir la censure, de créer trois cent mille emplois, de ne pas se représenter à la prochaine élection, de ne plus faire tirer sur la foule, etc.

Le 14 janvier, l'insurrection achève de se généraliser. La jeunesse des quartiers populaires de Tunis, qui s'est préparé une liste de noms et d'adresses, déferle sur la banlieue chic pour y saccager et incendier systématiquement les villas appartenant au clan Trabelsi (délaissant les autres, y compris de plus luxueuses encore)<sup>93</sup>. À Tunis même, le sinistre bâtiment du ministère de l'intérieur est assiégé par une foule immense, que la police

92. Pierre Puchot, « Tunisie : et si Ben Ali tombait ? », *Médiapart*, 13 janvier 2011.

93. « Les résidences de la famille Trabelsi à Tunis mises à sac », *Le Monde*, 14 janvier 2011. Le phénomène n'est pas spécifique à la capitale : « Comme ailleurs en Tunisie, la révolte a été ciblée, "chirurgicale", disent avec fierté les habitants de Kasserine. Sur un bâtiment du RCD, les émeutiers ont pris soin d'arracher des affiches de Ben Ali le visage de l'ancien-président, sans déchirer le drapeau tunisien en arrière-plan. Juste à côté, une casquette blanche traîne par terre. Elle est comme neuve. "Personne n'en veut car c'est une casquette du RCD", s'amuse Nizam, un jeune homme qui la pousse du pied pour montrer le logo du parti. "Alors elle reste là bien que nous soyons très pauvres..." » (Thomas Cantaloube, *op. cit.*)

parvient toutefois à repousser dans le sang et la fumée. « Le peuple se dit prêt dans un ultime souffle à marcher vers le Palais »<sup>94</sup>, mais à Carthage, l'état-major de l'armée choisit de *sauver la tête de Ben Ali* en lui laissant une porte de sortie : alors le tyran, cerné de toutes parts, s'enfuit à la tombée de la nuit, lâchement, précipitamment, comme un voleur.

\*

L'insurrection de décembre-janvier a ainsi triomphé en ce qu'elle est parvenue à *décapiter l'État-mafia*, ce qui équivaut évidemment à la première étape, nécessaire et incontournable, d'une réelle, profonde, indéniable *révolution politique et sociale*. Car cette révolution, ce sont d'abord et avant tout *les pauvres* qui l'ont faite : ce sont eux qui l'ont déclenchée, eux qui l'ont défendue au risque de leur vie, eux qui l'ont menée à sa première victoire, eux qui l'ont poursuivie après le 14 janvier, eux qui continuent aujourd'hui à lutter pour gagner le droit de vivre librement et dignement dans une société meilleure. La poésie ne s'y est pas trompée :

Qui a fait la Révolution ?<sup>95</sup>

Ce sont les Frachich...

Ce sont les Hammama<sup>96</sup>... et pas les riches

Ce sont les portefaix

Les cireurs et les maçons des chantiers.

Ce sont les chômeurs et les vagabonds

Les gueux et les mendiants

Ce sont les va-nu-pieds

Et les fils de la balafrée.

Ce sont les marchands ambulants

Qui ont fait cette révolution !

Ce sont les enfants de Thala

De Kasserine, Regueb, et Jelma

De Bouzaïene, Sidi Bouzid et Meknassy

Les enfants oubliés de l'arrière-pays.

C'est la révolution des opprimés

Des ignorés et des maltraités

94. « Tout sur la fuite de Ben Ali », *Réalités*, 4 février 2011.

95. Poème en dialecte tunisien de Wala Kasmi, janvier 2011, traduit et adapté par Téméraire Mirage (reproduit sur <http://revolisationactu.blogspot.com>), légèrement retouché par mes soins.

96. Frachich et Hammama : anciennes tribus, misérables et méprisées, qui peuplaient les régions du centre-ouest (autour de Kasserine) et du centre (autour de Sidi Bouzid).

C'est la révolution des truands  
 Des misérables et des mendiants  
 Ceux qui passent dans les cafés tout leur temps  
 Ceux qui jouent à la *chkobba* et au rami  
 Et achètent les Cristal à crédit.<sup>97</sup>  
 Cette révolution est faite par les passeurs de frontières  
 Par les immigrés clandestins qui affrontent la mer.  
 Cette révolution est celle de ceux  
 qui n'ont jamais appris l'hymne national.  
 C'est la révolution des insultés  
 De ceux qui sont ridiculisés par l'épicier  
 Ceux qui sont engueulés par le boucher.  
 C'est la révolution  
 De ceux qui ne font pas de prévisions  
 Ceux qui n'ont pas de compréhension.  
 C'est la révolution des clochards  
 De ceux pour qui leur million est un dinar  
 Et leur dinar vaut des milliards.  
 C'est la révolution de ceux qui n'ont pas de biens  
 De ceux qui ne perdent rien  
 S'ils ne gagnent rien.  
 C'est la révolution de ceux qui sont à plaindre  
 De ceux qui respirent la poussière de l'albâtre  
 Au point que leurs cœurs sont devenus de marbre.  
 C'est la révolution des fauchés  
 Qui ont fait face aux balles des policiers  
 Habillés de leurs *kachabias* rapiécées.  
 C'est la révolution  
 De ceux qu'on fouille avec humiliation  
 Ceux qu'on cache aux touristes de notre pays  
 Et qu'on ne laisse pas monter dans les taxis.  
 C'est la révolution des ingrats  
 De Sebti, Lakhdhar et Meherzia  
 Et Tawess et Manoubia<sup>98</sup>  
 De ceux qui mangent la *bsissa*  
 Et dînent de pain et de harissa.  
 Mon pays bien-aimé  
 Ce sont eux qui nous ont apporté la Liberté

97. Cristal : cigarettes premier prix, au goût d'ammoniaque (« Cristal, le goût de l'hôpital », dit-on en Tunisie).

98. Sebti, Lakhdhar, Meherzia, Tawess, Manoubia : prénoms populaires.

Dans un plat en or, ils nous l'ont offerte  
 Ils l'ont mis à nos pieds et ils sont retournés à leur misère.  
 Et de chaque tribu, sont venus les amis  
 Et sont venus les « T'as bien compris »  
 « Et puisqu'il s'agit »  
 « Et par conséquent... il se peut »  
 « Et peut-être bien... il faut ».  
 Et venue aussi l'opposition  
 Et la coalition  
 Les facebookers  
 Et les blogueurs  
 Les ministres et les journalistes  
 Les visionnaires et les juristes  
 Les sociologues et les économistes  
 Les poètes et les artistes.  
 Pour redresser le taux du déficit  
 Et le taux du PIB net ou brut  
 Dans la marge du développement des zones reculées  
 Et l'attachement à la révolution du peuple tyrannisé  
 Suivant Marx ou l'imam Khomeiny, qu'ils soient loués.  
 Et comprendre le changement politique profond  
 Au niveau du Maghreb arabe sans fond  
 Et ceux qui ont prédit la révolution depuis deux ans  
 Certains même l'ont prophétisée depuis vingt ans.  
 Et chacun des invités  
 Avec sa cuillère s'est mis  
 À pâturer dans la marmite de la liberté  
 Qui lui a été servie dans son lit.

Travailleurs pauvres ou chômeurs, ces *prolétaires*, qui agissent par eux-mêmes et pour eux-mêmes, sans gourou ni caïd, « sans dieu ni maître », ont donc créé de nouvelles conditions et de nouveaux rapports sociaux qui, de toutes parts, échapperont à leur contrôle, s'ils ne parviennent pas à mieux les maîtriser. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est *la question du pouvoir* : qui le détient, qui le contrôle, qui doit bénéficier des mesures qu'il prendra. Dans les harangues et discours improvisés dans les rues, dans les discussions et les débats à la maison ou au café, les « affaires publiques » occupent une place désormais centrale.<sup>99</sup> La révolution tunisienne menée par les dépossédés

99. « Dans les enquêtes réalisées depuis 2006 dans le cadre d'une thèse sur les politiques de développement dans les quartiers paupérisés de Gafsa, dans le Sud-Ouest tunisien, une expression revenait souvent : "Mssayssa Mssawssa" ("Ce qui est politisé est mité").

des régions de l'intérieur, par ceux qui étaient plus encore que les autres *étrangers dans leur propre pays*, se présente ainsi comme une révolte de *métèques*, exigeant pour tous le complet *droit de cité*; mais cette citoyenneté revendiquée peut se réduire à n'être que le droit d'« élire librement des représentants » qui s'empresseront de n'en faire qu'à leur tête, au seul profit des plus puissants, sur le modèle des fausses « démocraties » d'Europe et d'Amérique ; comme elle peut aussi s'affirmer comme l'expression d'un véritable pouvoir du peuple, c'est-à-dire d'une démocratie « réelle », ou « directe », que la jeunesse de toute l'Europe, qui connaît bien le problème, a commencé de revendiquer pour elle-même. En chassant révolutionnairement la clique des Ben Ali-Trabelsi, les prolétaires de Tunisie n'ont pas seulement déclenché une gigantesque insurrection internationale contre ce monde de mensonge et d'oppression, mais ont d'abord mis en branle chez eux un processus long et complexe dont nul ne peut prédire où il s'arrêtera, ni s'il doit seulement s'arrêter quelque part : ainsi, le gouvernement provisoire du 17 janvier, constitué de membres de l'ex-parti unique autour du Premier ministre de Ben Ali resté en poste, est sur-le-champ contesté par des manifestations dans tous le pays. « Tant que le RCD ne sera pas démantelé, rien n'aura changé. Cette révolution n'en est qu'à ses débuts. »<sup>100</sup> L'un après l'autre, la révolution tunisienne devra désormais *reconnaître* et affronter tous ses ennemis, et tous ceux-là, quels qu'ils soient, tremblent déjà à l'idée d'être démasqués et, eux aussi, dégagés.

Dans la semaine qui suit la fuite de leur dieu et maître, les milices benalistes, plus ou moins livrées à elles-mêmes, poursuivent leur stratégie du

---

Discrètement et en privé, les interviewés manifestaient ainsi leur indignation face au régime autoritaire et liberticide. Par cette formule, ils confiaient leur contestation d'un jeu politique, de ses combines et de ses manigances, « qui ne concernent pas les honnêtes citoyens ». Simultanément cette expression venait interdire ou freiner la propension à poser des questions « politiques ». Ainsi, « Mssayssa Mssawssa » signifiait l'apolitisme en situation autoritaire, rappelant qu'il fallait ne pas franchir la ligne rouge des sujets interdits et tabous. Riadh, un jeune homme de 28 ans, interviewé à plusieurs reprises à Gafsa, recourait à cette expression comme à un mot joker, brandi avec humour pour esquiver une question gênante. Fils de berger, il a grandi dans la région pauvre de Redeyef, dans le bassin minier de Gafsa. Seul enfant de sa famille à avoir étudié à l'Université, il est agent de micro-crédit pour une organisation « caritative », activité grâce à laquelle il a un bon salaire. Sa situation confortable est rare dans une région minée par un chômage important. Le 16 janvier 2011, m'appelant au téléphone après de longs mois sans nouvelles, Riadh m'annonce avec enthousiasme : « Mssayssa Maaadech Mssawssa !! », « Ce qui est politisé n'est plus mité ! » (Amin Allal, « Révolte des marges et des « marginalisés » en Tunisie : de 2008 à la fuite de Ben Ali », *Thala solidaire*, avril 2011)

100. Thomas Cantaloube, « À Tunis : « Ils veulent nous confisquer notre révolution » », *Médiapart*, 18 janvier 2011.

chaos : leurs membres sillonnent les rues dans des voitures banalisées, parfois même des ambulances, tirant au hasard dans la foule ou sur les passants. Contre ces assassins, on forme, dans toute la Tunisie, des comités de quartier pour l'autodéfense : s'armant de bâtons, « parfois terminés de couteaux à l'image des paysans qui, jadis, attaquaient les cavaliers du Bey »<sup>101</sup>, les jeunes des quartiers, les *ouled el houma*, barricadent les rues, la nuit, pour assurer la sécurité des habitants. La terreur change de camp : bon nombre de flics fuient ou se cachent par crainte de justes représailles, et ceux qui osent encore circuler sont désormais *contrôlés par le peuple* :

« Une voiture banalisée passe à Bab Jdid avec des policiers à son bord ; ils sont “contrôlés”. On leur demande avec courtoisie, comme pour donner l'exemple, de présenter leurs papiers d'identité et d'ouvrir le coffre du véhicule pour vérifier qu'ils ne transportent pas d'armes. Le geste totalement improbable 24 heures auparavant devient banal. Les policiers obtempèrent et déclinent leur identité sans protester. »<sup>102</sup>

En moins d'une semaine, ces « comités d'autodéfense populaire », véritables organisations démocratiques semi-armées, appuyant les efforts militaires<sup>103</sup>, parviennent à repousser la plupart des bandes policières-terroristes.

La censure d'Internet est abolie et, parallèlement, l'épuration s'organise spontanément à la base. Les fiches de police trouvées dans les commissariats servent de combustible pour des feux de joie :

« Parmi bien d'autres, les archives de la cellule du quartier Echaabya sont brûlées dans la rue. Autour du feu, une explosion de rire : “C'est fini, il n'y a plus de dossiers sur les gens.” Les jeunes piétinent avec acharnement les papiers et les cendres tandis que l'un d'eux crie : “Tout peut recommencer !” L'affirmation, jugée naïve, fait redoubler de rire ses amis. »<sup>104</sup>

101. *Ibid.*

102. Amin Allal, *op. cit.*

103. « Ce ne sont pas les militaires, mais bien les comités de vigilance qui tiennent ces quartiers où le couvre-feu n'est pas respecté. Très vite un code d'entente avec l'armée se met en place, les jeunes fabriquent un drapeau blanc avec un T-shirt et l'agitent lorsqu'un hélicoptère militaire survole leur position. (...) Les communiqués du gouvernement et de l'état-major de l'armée, diffusés à la télévision, ordonnant à tout le monde de rentrer chez soi et de respecter le couvre-feu ne sont pas suivis d'effets. La résistance est grande à se laisser refouler dans l'espace privé. Un jeune du quartier explique : “Les numéros d'appels d'urgence fournis ne fonctionnent pas, on ne fait pas confiance !” Ce sont deux conceptions de l'ordre public qui s'affrontent. » (Amin Allal, *op. cit.*)

104. *Ibid.*

Mais les jeunes récupèrent aussi des documents plus compromettants, dont certains sont publiés sur Internet, ainsi que des listes d'indics : imams, provisoires, faux chômeurs, etc., qui se voient contraints de se terrer ou de fuir.<sup>105</sup> Des dizaines de dirigeants d'importantes administrations ou sociétés (comme la Banque de Tunisie, la Direction générale des impôts, les assurances Star, la Société nationale de distribution des pétroles, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz, les Ciments de Bizerte, le quotidien *La Presse*...) sont chassés par leurs employés au cri général de « Dégage ! ». En effet, « n'est-il pas dans la suite logique d'une révolution contre un despote de voir l'élan révolutionnaire se poursuivre à petite échelle pour déloger les petits despotes qui nichent ici et là dans les entreprises ? »<sup>106</sup>

Les contradictions sociales, qui auparavant étaient cachées pour assurer la bonne conscience des touristes, deviennent soudain *visibles*, y compris en plein centre-ville de Tunis, où les miséreux, autrefois refoulés par la dictature, occupent les trottoirs de l'avenue Bourguiba ou les carrefours pour mendier ou vendre des marchandises récupérées, et squattent les immeubles en construction<sup>107</sup>. Une vague de grèves sauvages, toutefois dispersées et sans coordination entre elles, éclate dans les entreprises (employés de l'hôtellerie, ouvrières du textile, mineurs, dockers, éboueurs, bagagistes...), ici pour des embauches, des titularisations, là pour des augmentations de salaires, une amélioration des conditions de travail, la réintégration de collègues abusivement licenciés.<sup>108</sup> Partout on réclame, on revendique. Par exemple, selon le récit de Moncef Marzouki :

105. Ces indics et ces flics en fuite se mêlent inévitablement aux jeunes désœuvrés qui continuent à prendre la mer après le 14 janvier, et si les mieux notés d'entre eux peuvent trouver asile dans les ambassades et les centres culturels à l'étranger, toujours aux mains des sbires de l'ancien régime (et qui restent en fait *le dernier bastion* de la bureaucratie RCDiste, même après l'éviction, fin janvier, du ministre des affaires étrangères Ounaïes, surpris à fricoter avec la dégoûtante Michèle Alliot-Marie), les plus minables, abandonnés de tous, n'ont d'autre refuge que la masse indifférenciée des « migrants de Lampedusa », au sein de laquelle ils agissent en *agents provocateurs*, se faisant passer pour des ultra-révolutionnaires persécutés par une nouvelle police politique, et saisissant évidemment la moindre occasion de dénigrer et de calomnier le processus révolutionnaire réel. S'étonnera-t-on qu'ils trouvent tant d'oreilles complaisantes dans le petit milieu militant « révolutionnaire » parisien, lui-même noyauté et manipulé depuis tant d'années par leurs collègues français ?

106. Z, « Grève générale chez les Ben Simpsons », blog Débat Tunisie, 13 février 2011.

107. Kapitalis, « La loi des squatteurs », 10 février 2011.

108. « Hervé Bauchet est prêt à lâcher les chiens. Ce chef d'entreprise a acheté quatre pitbulls pour "sécuriser l'entreprise et les gens qui y travaillent". Il dirige Cablitech Tunisie, une société française spécialisée dans les câbles pour l'industrie automobile. Depuis le 14 janvier et la chute de l'ancien président Ben Ali, le site, installé dans la zone industrielle de Sousse, à deux heures de Tunis, connaît des débrayages à répétition. Les grévistes réclament

« J'ai cru durant les deux semaines folles qui ont suivi mon arrivée à Tunis-Carthage avoir pris le pouls du pays. Erreur. C'est à l'aéroport de nouveau en m'apprêtant de m'embarquer pour Paris que j'ai réellement mesuré l'ampleur du changement.

À l'arrivée dans le hall je fais face à une manifestation. Qui aurait pu imaginer qu'on puisse manifester dans ce lieu ? Or, ils ne se sont pas ménagés les bagagistes en grève criant pour réclamer à la fois leurs droits et le départ de "Jrad, le grand corrompu"<sup>109</sup>. L'un de mes accompagnateurs me dit : "Oui qu'il dégage mais toi, je doute que tu puisses partir."

"Voilà une grève fort sympathique surtout en cet endroit et peu importe que je parte", lui dis-je.

Une fois les formalités de police et de douane expédiées (avec quel zèle et respect) me voilà entouré par une bonne dizaine de femmes de ménage en blouse bleue et me racontant une histoire sordide d'exploitation. Un certain Frej Gdoura, grand criminel de la police politique de Ben Ali s'est fait adjuger comme beaucoup des chefs de la police une situation de rente en récompense de sa fidélité.

La sienne consiste dans l'exploitation exclusive du service de nettoyage des aéroports et cela passe par l'exploitation éhontée de ces pauvres femmes payées 180 dinars par mois et encore quand elles sont payées. Ne parlons pas de congés ou de couverture sociale. Les femmes réclament justice et semblent bien décidées à l'obtenir et peu importe enfin qui est ce Frej Gdoura qu'elles ne redoutent plus. (...)

---

la réintégration d'une salariée – par ailleurs représentante du personnel – licenciée en novembre. (...) "Des grévistes m'ont dit 'dégage' et on a inscrit ce slogan sur ma voiture", poursuit, amer, le patron de Cablitec Tunisie. Résultat : le 22 février, la direction commerciale du groupe, basée à Sissonne (Aisne), a suspendu la fabrication du site. "On se donne deux à trois mois avant une éventuelle fermeture", précise le dirigeant. "Pendant des années, la Tunisie a connu l'immobilisme, explique son adjoint, Tarique Essardaoui, un Tunisien. Tout cela s'est accumulé et aujourd'hui, ça explose. Ils essaient d'obtenir ce qu'ils veulent en se disant que c'est maintenant ou jamais. C'est la période des opportunistes." Et Cablitec est loin d'être un cas isolé... "Le chaos menace en Tunisie, s'inquiète Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques. Des soviets se mettent en place dans les usines." » (« Tunisie : le temps des colères sociales », *Les Échos*, 7 mars 2011)

109. Abdesslam Jrad, chef de l'UGTT.

Brusquement je suis assailli par trois jeunes policiers du contrôle des passeports. Ils veulent que je retourne avec eux aux guichets où leurs collègues se sont mis en grève à leur tour. Je demande des explications. Le jeune homme s'étranglant d'indignation me dit : "Un citoyen n'a pas rempli son formulaire de sortie, je lui ai demandé poliment son adresse pour compléter à sa place, savez vous ce qu'il m'a répondu ? Il m'a dit : cela ne te regarde pas sale con !"

Sa jeune collègue crie d'une voix haut perchée : "Les passeports, on ne me les donne pas, on me les jette à la figure !" »<sup>110</sup>

La révolution est aussi, on l'aura deviné, source d'un profond bouleversement de la vie quotidienne : les gens parlent de politique dans les cafés et les transports en commun, la grossièreté recule, le sourire et la bonne humeur sont générales, les voitures s'arrêtent au feu orange<sup>111</sup>, les fumeurs de haschich ne se terrent plus. Les jeunes n'hésitent plus à critiquer leurs aînés :

« Ces générations désormais visibles veulent mettre un terme au complexe paternaliste. Les actions pour faire reculer les "mentalités autoritaires" se multiplient. Les jeunes exigent reconnaissance et gratitude de la part des adultes, et attendent, par exemple, d'être salués par ces derniers. On persifle : "Regarde-le celui-là, avec sa veste en cuir noir, ses lunettes de soleil Ray-ban et sa moustache !", à propos d'un homme d'une quarantaine d'années, jugé méprisant parce qu'il n'a pas répondu au salut des jeunes vigilants de Hammam-Lif. "Qu'il dise bonjour, ou on lui rase la moustache !", s'exclame alors un jeune avec humour. Ce mot d'esprit est ensuite repris pour slogan : "Il faut leur raser les moustaches", scandent les jeunes, comme pour balayer les rapports hiérarchiques et contester la figure de l'autorité paternaliste et hiérarchique. »<sup>112</sup>

110. Moncef Marzouki, « L'aéroport », *L'Audace*, 3-16 mars 2011 (disponible sur Internet).

111. Samir Bouzidi, « Carnet de voyage : mes trente premières sensations dans la Tunisie libre », 25 février 2011. (Détail cocasse de ce témoignage, qui situe bien son auteur : dans la catégorie « ce que je n'ai pas aimé », on trouve, entre autres, « les grèves omniprésentes, le manque de respect à l'égard des policiers, l'esprit contestataire partout, le manque de sérénité des patrons, l'esprit peu responsable des salariés ».)

112. Amin Allal, *op. cit.*

Et les aînés révisent leurs préjugés :

« Moi, j'ai découvert mon fils. Je le voyais avant avec son gel et tout... dans le modèle américain... Et puis, je l'ai vu organiser les barrages et il m'a dit : papa, va à la maison. Tu peux être tranquille. C'est nous qui nous occupons de défendre la révolution. »<sup>113</sup>

Le mouvement ébranle également jusqu'aux tréfonds des esprits, marqués par des décennies de psychologie de masse de la soumission : « La chute de Ben Ali a favorisé l'émergence d'"une multitude de cas de dépressions nerveuses, de troubles psychologiques et de symptômes anxieux", explique à l'AFP un psychiatre tunisien, le Dr Habib Nouredine. "Nous assistons, dit-il, à l'apparition d'un stress post-traumatique social, il s'agit non seulement de troubles anxieux très importants, mais également des compensations dépressives dans cette période de latence." »<sup>114</sup>

La jeunesse de l'arrière-pays, qui craint plus que tout d'être une fois de plus oubliée et sacrifiée par les décideurs de la capitale, renoue avec les périples de ses ancêtres nomades, et organise une « Caravane de la libération » qui marche sur Tunis, où elle parvient le 23 janvier pour s'installer sous les fenêtres de Dar el Bey, le siège du gouvernement, sur la place de la Kasbah, occupée nuit et jour. Le 25, ils sont plus de cent mille ; et deux jours plus tard, le premier gouvernement de transition tombe sous la pression populaire, remplacé par un autre, expurgé des ministres RCD (mais non du Premier ministre Ghannouchi, dont la Kasbah continue à réclamer la démission).

Mais on ne lutte pas seulement à Tunis : dans tout le pays surgissent des embryons d'un pouvoir démocratique local, sous la forme de « comités de protection de la révolution »<sup>115</sup>, successeurs des « comités d'autodéfense », qui, s'installant dans les locaux désertés de la police ou du RCD<sup>116</sup>, se

113. Cité par David Vercauteren, *Du possible sinon j'étouffe. À propos de la révolution tunisienne*, 30 mai 2011, mis en ligne sur <http://ephemereproduction.over-blog.com>, p. 6.

114. « "Suivant l'ampleur des symptômes qui peuvent aller d'une simple anxiété à des épisodes délirants ou des phobies, les traitements antidépresseurs sont relayés par une psychothérapie", précise-t-il. "C'était calme la première semaine de ce point de vue après la révolution tunisienne, mais il y a maintenant de plus en plus de cas d'hospitalisation pour des problèmes psychiatriques", dit-il. Ces personnes, selon le médecin, sont hospitalisées dans des cliniques ordinaires faute de places dans des établissements psychiatriques à Tunis. » (« Même dans sa chute, Ben Ali rend fou », *Kapitalis*, 24 février 2011)

115. Les appellations varient selon les lieux et les traductions : « comité de sauvegarde de la révolution », « commission de protection et d'orientation de la révolution », etc.

116. Par exemple, « la commission de protection de la révolution du Fahs avait fait du poste de police incendié lors de l'Intifada son local mais l'armée leur a ordonné de déménager vers le siège de l'ex-parti au pouvoir », *Assabilonline*, 13 février 2011.

donnent souvent pour première tâche de faire vivre la mémoire des martyrs, prennent en charge la sécurité<sup>117</sup>, élaborent des séries de propositions concrètes pour le développement<sup>118</sup>, sans cesser bien sûr d'organiser des manifestations contre les politiciens<sup>119</sup> et les divers potentats locaux<sup>120</sup>,

117. « “Mes habits et mes bijoux ont été volés”, souffle Kaouther, une étudiante de 23 ans dont la porte de chambre a été arrachée. “Ce sont des jeunes qui ont été payés par les résidus du RCD, qui luttent pour sauvegarder leurs intérêts. Ils veulent saboter notre mouvement”, accuse M<sup>e</sup> Mohamed Rhimi, un avocat propulsé porte-parole du bien-nommé “comité de protection de la révolution”. Le soir venu, plusieurs habitants enfilent une chabuble jaune fluo et patrouillent dans les rues, un bâton à la main. » (Timothée Boutry, « À Kasserine, les Tunisiens sont fiers de leur révolution », *Le Parisien*, 4 février 2011)

118. Ainsi à Mateur, dans le Nord, où l'on revendique une grande réforme agraire : « Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est que les terres domaniales ont été gracieusement distribuées aux détenteurs de capitaux et aux familles régnantes. Alors, la révolution vient pour ouvrir un nouveau tournant radicalement opposé à celui-là. La terre doit revenir à ceux qui la travaillent, aux paysans pauvres de notre pays et aux techniciens issus des écoles agricoles qui ont étudié et qui ont les capacités pour les faire fructifier » (déclaration du comité de protection de la révolution de l'École d'agriculture de Mateur, reproduit dans *Informations ouvrières*, n° 138, 3 mars 2011), et où l'on s'inquiète déjà de *sauver l'avenir* de la région : « (...) les ressources naturelles et humaines que recèle cette bourgade sont à même de faire de Mateur un important pôle de développement, affirmation plusieurs jeunes. Pour ces derniers, parmi des membres du comité de protection de la révolution de Mateur et des diplômés du supérieur au chômage, la priorité consiste en la mise en place d'une stratégie de diversification de la plate-forme économique dans la délégation. Cette stratégie doit comprendre un plan de développement du tourisme culturel et écologique, eu égard à la richesse du patrimoine naturel et historique de Mateur. Les barrages, plans d'eau et lacs collinaires que renferme Mateur sont favorables au développement de l'aquaculture. Une activité qui pourrait satisfaire la demande pressante en poissons au niveau national et international face à la régression continue des produits de la mer. Autant de secteurs et d'opportunités susceptibles d'attirer de nouveaux investissements et de générer des postes d'emploi. Les habitants avaient formulé toutes ces idées dans l'Agenda 21. Des recommandations qui sont restées lettre morte. Aujourd'hui, les jeunes de Mateur aspirent au développement de leur localité et à la participation réelle à la vie publique. Ils revendiquent leur droit à une vie meilleure surtout que toutes les conditions s'y prêtent. » (TAP, 7 mars 2011)

119. Ainsi, « à Sfax, où il voulait tenir une réunion publique, le secrétaire général du parti Tajdid (ex-Parti communiste tunisien), Hamed Ben Brahim, et également ministre du gouvernement Ghannouchi-Essebssi, est chassé par la foule aux cris de “Tajdid, Parti démocrate progressiste, c'est la même chose que le RCD !” Il est même poursuivi par les manifestants jusqu'à son hôtel, qui l'obligent à prendre la fuite. À Bizerte, la même chose arrive au ministre Nejib Chebbi, président du PDP et à la secrétaire générale de ce même parti. » (*Informations ouvrières*, *op. cit.*) ; autre exemple, à la mi-mai, le chef historique du parti islamiste, Rached Ghannouchi, en déplacement à Kasserine, est expulsé de la ville par la population, sans avoir pu même atteindre la salle prévue pour son meeting.

120. « Une clinique privée a été incendiée, samedi, à Tabarka, par des manifestants pour protester contre la participation du propriétaire de la clinique et ancien maire – symbole de l'ancien régime selon les contestataires – à un débat télévisé. Les troubles ont éclaté

notamment les nouveaux gouverneurs nommés début février, dont bon nombre sont délogés par la rue<sup>121</sup>. Ces comités parviennent même, ici et là, à s'emparer de certaines administrations et à les faire fonctionner sous leur contrôle, comme à Gabès<sup>122</sup>, et ce sont encore eux qui assument l'essentiel de l'organisation des secours aux réfugiés libyens, dans le cadre de cet admirable et exemplaire mouvement de solidarité et de fraternité entre les peuples qui humilie l'Occident-forteresse, tout en contrecarrant, là où c'est possible, l'effort de guerre des kadhafistes<sup>123</sup>.

On peut alors *grosso modo* distinguer trois grandes forces sociales aux intérêts divergents : le mouvement populaire qui veut l'épuration immédiate des déchets de la dictature dans toutes les institutions et la dissolution du RCD ; les partisans du gouvernement provisoire, conservateurs issus en majorité des classes les plus aisées, qui aspirent à un « retour à la normale » (?) et rêvent d'en finir avec l'agitation sociale (il faut compter parmi eux les officiers de l'armée, qui pourraient être tentés par la perspective d'un coup d'État militaire ; mais les soldats leur obéiraient-ils ?) ; et enfin, les résidus de la bureaucratie policière-mafieuse benaliste, qui ont tout à craindre de la poursuite du processus et conspirent pour ne pas tout perdre de leurs prébendes et de leurs privilèges : c'est probablement cette racaille qui organise la violente évacuation du sit-in de la Kasbah, le 28 janvier<sup>124</sup>, et plus sûrement encore elle qui téléguidé l'audacieuse attaque du ministère

---

suite à une manifestation pacifique organisée par le comité de protection de la révolution en coordination avec le bureau local du travail. » (TAP, 10 avril 2011)

121. En particulier à Kairouan, Gabès, Kebili, Zaghouan, Béja, Nabeul où, comme souvent ailleurs, « la manifestation organisée par la commission régionale de la protection de la révolution a obligé le nouveau gouverneur à quitter son bureau, en présence de l'armée nationale ». (« Poursuite, dans les régions, des mouvements de protestation contre les nouveaux gouverneurs », Babnet, 8 février 2011)

122. Judy Flair et Bartholoméo Charpentier, « Le peuple tunisien veille sur sa révolution », 4 avril 2011, [www.bastamag.net](http://www.bastamag.net).

123. « Un groupe de citoyens relevant du comité de protection de la révolution, à Ben Guerdane, ont empêché, mercredi, le passage sur la route de Ras Jedir (à 3 km de Ben Guerdane), de camions-citernes libyens venus s'approvisionner en carburant. Les membres du groupe ont obligé ces camions à rebrousser chemin vers la Libye sans bloquer la circulation devant les voitures, notamment, libyennes transportant des familles ou des camions chargés de marchandises diverses comme les produits alimentaires destinés aux frères libyens. M. Hassine Bettaieb, membre du comité, a souligné la détermination à poursuivre cette action qui s'est imposée par la crainte que le carburant soit utilisé par les brigades de Kadhafi contre le peuple libyen. » (TAP, 30 mars 2011)

124. Le Premier ministre Ghannouchi, peut-être informé au préalable, se garde bien de protester, puisqu'il s'agit d'évacuer une foule qui réclame son départ.

de l'intérieur, le 31 janvier, par deux à trois mille flics armés, pour tenter de destituer, ou d'assassiner, le nouveau ministre Farhat Rajhi, suspecté de vouloir trop sincèrement nettoyer l'État de sa pire engeance policière. Échappé de justesse, Rajhi, de retour à son poste le lendemain, limoge quarante-deux hauts responsables des services de sécurité, ordonne l'arrestation de l'ex-ministre de l'intérieur de Ben Ali et la mise en sommeil de l'ex-parti unique, et gagne par conséquent le soutien de la rue, qui lui donne le sobriquet de « Monsieur Propre ».

À la fin du mois de février, le mouvement populaire se lance une deuxième fois à l'assaut de la Kasbah : la bataille fait cinq morts, probables victimes des terroristes qui subsistent dans l'appareil policier, ce qui provoque la démission du Premier ministre Ghannouchi. Pour le remplacer, le président par intérim Mbazaa nomme le vieux crocodile Béji Caïd Essebsi, homme habile, rompu aux besognes administratives, rusé, impitoyable<sup>125</sup>. La révolution marque alors le pas.

La terrifiante boucherie contre-insurrectionnelle commencée par Kadhafi pour se maintenir coûte que coûte au pouvoir dans la Libye voisine, qui charrie son flot ininterrompu et grandissant de réfugiés à la frontière, est en effet lourde de dangers et de menaces pour la Tunisie révolutionnaire, ce qui ne peut que renforcer le troisième gouvernement provisoire. Celui-ci, assuré du soutien des classes aisées, qui tiennent leur propre sit-in à la coupole d'El Menzah pour réclamer la fin des grèves et le retour au travail, s'empresse d'annoncer l'élection d'une Assemblée constituante, fixée quelque peu précipitamment au 24 juillet, dont l'organisation échappe au contrôle du peuple – c'est-à-dire du *petit peuple* des maçons et des femmes de ménage, des vendeurs ambulants et des marchands de glibettes,

125. On en jugera par cette anecdote du temps de Bourguiba, relative aux condamnés du « complot de décembre 1962 », qui étaient enfermés dans le « bagné ottoman de Porto Farina, au dépôt de munitions du temps des Turcs où enchaînés aux pieds, ils ont passé sept ans dans des conditions très dures et sans aucune nouvelle de leurs familles. Ils ont été conduits ensuite à la prison Borj Erroumi de Bizerte où ils ont vécu dans des *damous*, sorte de dépôts de munitions du temps des Français à 37 marches (à environ 15 m) de profondeur. Les murs, selon les témoignages recueillis, suintaient continuellement : 3 à 4 litres par jour si bien que “nous grelottions hiver comme été à cause de l'humidité. Quant au soleil ou aux rais de lumière, nous n'y avons eu droit qu'après nos sept années passées à Porto Farina et notre transfert à Bizerte. Pendant plus de sept ans, nous avons vécu dans l'obscurité de jour comme de nuit”, confie Temime H'maidi Tounsi. Ils ont reçu la visite de quelques personnalités politiques comme Taïeb Mhiri, Béji Caïd Essebsi, Mohamed Farhat, Hédi Baccouche, Tahar Belkhouja, Fouad Mbazaa, le gouverneur de Bizerte... “Après la visite de Taïeb Mhiri, le système est devenu plus dur. Je me souviens encore de la phrase de Béji Caïd Essebsi : ‘Ils tiennent encore ?’” » (Noura Borsali, « Le complot de décembre 1962 : fallait-il les tuer ? », *Réalités*, 26 décembre 2002)

des éboueurs et des pompistes, des *hamela* et des *harzet*<sup>126</sup>, des mendiants et des diseuses de bonne aventure – en étant confiée à une commission d'intellectuels et autres « professeurs de droit public à l'Université du 7-Novembre » :

« La révolution du 14 janvier se trouve ainsi, par divers jeux de ruses “démocratiques”<sup>127</sup>, arrachée à ses racines populaires et envoyée dans les bras d'une “élite experte” dont l'histoire citoyenne se raconte à travers les diplômes, les titres et, sans doute, ce qu'on oublie tous, sa servitude vis-à-vis du régime défunt. »<sup>128</sup>

Les réseaux bureaucratico-policiers de la contre-révolution, quant à eux, qui se soutiennent, entre autres, grâce aux caisses noires du RCD et à divers braquages, peuvent eux aussi profiter de l'instabilité générale pour poursuivre impunément leurs exactions<sup>129</sup> et leurs tentatives de manipulation (instrumentalisant notamment des manifestations « salafistes » destinées, selon une recette éprouvée, à terroriser la population pour mieux défendre leurs privilèges). C'est pourquoi l'annonce par le ministre de l'intérieur Rajhi, début mars, de « la rupture définitive avec toute forme d'organisation s'apparentant à la police politique aussi bien au niveau de la structure, des missions ou des pratiques », signe son arrêt de mort politique, et il est bientôt limogé par Essebsi à la fin du mois, au moment même où il obtient la satisfaction d'une importante revendication du mouvement populaire : la dissolution définitive de l'ex-parti unique.

« Son successeur, un certain Habib Essid s'avère être un ancien du même ministère au pire moment des années de

126. *Hamela* : porteurs ; *harzet* : celles qui, pour quelques millimes ou dinars, frottent, massent et nettoient les clientes des hammams.

127. C'est-à-dire, bien sûr, *anti-démocratiques*.

128. Nouredine Bourougaa, dans sa présentation du texte de Mounir Ben Aicha, *L'ISROR de Yadh Ben Achour et l'avenir de la révolution tunisienne dans la future Assemblée nationale constituante*, publié par Thala solidaire (<http://thalasolidaire.overblog.com>), 5 avril 2011.

129. Par exemple : « Une tentative de prise d'assaut, jeudi soir, du dépôt de la recette des finances de Metlaoui (gouvernorat de Gafsa) par un groupe de jeunes, a fait un mort et un blessé. Les forces de l'armée nationale présentes sur place ont dû ouvrir le feu pour dissuader les assaillants. Selon une source militaire à Gafsa, les soldats ont, tout d'abord effectué des tirs de sommation et lancé des avertissements au haut-parleur mais le groupe de malfaiteurs munis d'armes blanches et de massues n'a pas renoncé à sa tentative de défoncer la porte d'accès au dépôt de tabac. Les soldats ont donc tiré vers le sol. Une balle a retenti, tuant sur le coup un des malfaiteurs et blessant un autre au niveau de la cuisse. Des témoins ont fait savoir que le groupe s'est rendu, ensuite, à l'hôpital régional de la ville et tenté de l'envahir par la force, provoquant une panique générale et l'affolement des employés de l'établissement dont certains ont été agressés. » (TAP, 25 février 2011)

braise. Il avait ainsi été directeur de cabinet de Abdallah Kallel, l'un des plus sanguinaires ministres de l'intérieur, poursuivi par la justice suisse pour crime de torture et actuellement en détention à Tunis. Le 29 mars, une autre grosse pointure de la tortiocratie du général Ben Ali a été nommée au poste, sensible parmi tous, de directeur de la Sûreté nationale. Il s'agit d'un certain Abdessattar Bennour, ancien commandant de la Garde nationale et ancien directeur de la... Sûreté nationale de 2006 à 2010. »<sup>130</sup>

Depuis lors, le gouvernement provisoire s'emploie à trafiquer en coulisses l'organisation des élections, ménageant notamment une partie des ex-RCDistes dont seuls sont déclarés inéligibles les cadres ayant occupé des fonctions les dix dernières années, et non les vingt-trois dernières années, ce qui autorise bon nombre de ces vieux politiciens à rêver de nouveau aux délices du pouvoir. C'est dans ce contexte que « Monsieur Propre » se laisse aller à des confidences, début mai, sur le rôle joué dans l'ombre par un Kamel Letaïef, et sur la mainmise programmée des bureaucrates sahéliens<sup>131</sup> sur les structures de l'État, au besoin par un coup d'État militaire, si les islamistes devaient remporter les élections. Ces révélations font l'effet d'une bombe, et sont à l'origine d'une manifestation de deux cents jeunes sur l'avenue Bourguiba, à Tunis, le lendemain, 6 mai (« Gouvernement, dégage », « Flics, bande de lâches », « Le peuple veut une nouvelle révolution »), violemment réprimée par des flics cagoulés armés de barres de fer. Le soir même, des troubles secouent Kasserine et la banlieue de Tunis, où la jeunesse repart à l'assaut des commissariats et des postes de la Garde nationale. Le couvre-feu, rétabli pendant dix jours dans le grand Tunis, suffit à y ramener le calme, mais n'apaise pas les inquiétudes de ces hautes sphères qui, se sachant désormais *démasquées*, n'ont plus d'autre choix que de réussir à *se faire oublier*, et donc de gagner du temps. Pour cela, elles peuvent compter sur les discours ronflants du vieux Béji Caïd Essebsi, pérorant impassible au milieu de l'agitation sociale qui ne faiblit pas. Au sommet commence alors une valse-hésitation, qui se prolonge tout le mois de mai, autour de la question de la date fixée pour l'élection de la Constituante, pendant que sur le terrain la situation s'aggrave peu à peu, aux frontières où on signale des incursions de mercenaires kadhafistes et de terroristes venus d'Algérie, à l'intérieur où l'appareil de répression commence à se reconstituer discrètement et

130. Communiqué du Centre d'information et de documentation sur la torture, Besançon, 31 mars 2011.

131. Voir note 7, p. 6.

donc, évidemment, à retourner à ses vieilles habitudes, comme la censure d'Internet<sup>132</sup>, la détention arbitraire<sup>133</sup> et même la torture<sup>134</sup>.

Début juin, la date des élections est finalement reportée au 23 octobre, grâce à l'appui des petits partis politiques qui eux aussi ont besoin de temps, pour mettre au point les fausses promesses de leur « programme », recruter les naïfs qui en feront la propagande, négocier leurs alliances toujours surprenantes, marchander leur influence, bref pour tenter de devenir grands. Bien entendu le peuple ne voit pas d'un bon œil tout ce temps perdu pour la mise en œuvre des véritables améliorations qu'il attend dans son quotidien, et c'est bien parce que les revendications populaires se font toujours plus pressantes qu'Essebsi annonce à grand fracas, à la mi-juin, le jugement par contumace de Ben Ali, qui se voit condamné dans la foulée à trente-cinq ans de prison au terme d'une grotesque mascarade judiciaire (l'audience dure deux heures !) dont le but manifeste est de *ne pas* « faire toute la lumière » sur ses vingt-trois ans de crimes. Le gouvernement provisoire semble ainsi s'être donné un peu de répit. Mais pour combien de temps ?

Quoi qu'il advienne désormais, « la belle révolution », comme disait Marx à propos de la période de février-mai 1848 en Allemagne, est bel et bien finie ; terminé ce moment où toutes les classes de la société tunisienne pouvaient croire, ou feindre de croire, qu'elles seraient à jamais unies, et heureuses, simplement parce que le benalisme serait liquidé.

\*  
\*\*

132. Que certains hypocrites cherchent maintenant à légitimer au prétexte de la lutte contre la « pornographie ».

133. L'organisation Human Rights Watch a pu ainsi dénoncer le sort fait à Samir Feriani, officier de police arrêté le 29 mai et emprisonné depuis à la base militaire d'El Aouina pour avoir révélé les noms de hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur impliqués dans la répression meurtrière de janvier et dans la destruction d'archives sensibles, concernant notamment les relations de Ben Ali avec le Mossad israélien (« Tunisia : Free Would-Be Whistle-Blower Policeman », communiqué du 9 juin 2011).

134. Comme en témoigne, au mois de mai, le cas d'Oussama Achouri, violé, torturé et contraint à des déclarations mensongères diffusées par la chaîne télévisée nationale pour jeter le discrédit sur de jeunes « casseurs », qui auraient soi-disant été payés par des opposants pour provoquer la police (voir Noureddine Bourougaa, « Tunisie : nous sommes tous Oussama Achouri ! », sur le site de Thala solidaire, 18 mai 2011).

La révolution tunisienne n'en est bien sûr qu'à ses débuts : oubliera-t-on que les Français ne commencèrent à devenir républicains que deux ans après la prise de la Bastille, et qu'il leur fallut encore un an, et une nouvelle insurrection, pour se débarrasser du traître installé au sommet de l'État ? De plus, la Tunisie est un petit et pauvre pays, dont la principale ressource – le tourisme de masse – s'est brutalement tarie, et qui reste enclavé entre deux grands et dangereux voisins : la Libye où la révolution n'a toujours pas vaincu, combattue à la fois par les hordes mercenaires des Kadhafi et par la volonté de l'OTAN de *militariser* le conflit<sup>135</sup> ; et l'Algérie du régent Toufik Médiène, ce pays du mensonge et du complot<sup>136</sup> où s'affrontent tant de forces occultes, de la DCRI à la CIA, pour l'hégémonie sur le Sahara. Les spectres de la misère, de la guerre, de la division, de la trahison, planent ainsi au-dessus de la Tunisie révolutionnaire : que peut-elle faire pour les conjurer ?

À court terme, il importe surtout, à mon avis :

- De maintenir et de renforcer le mouvement de solidarité avec le peuple libyen : celui-ci s'en souviendra, et ne manquera pas, quand il aura triomphé de ses bourreaux, de faire bon usage de ses milliards de pétrodollars, pour financer le développement d'une Union du Maghreb libre et

135. La comparaison s'impose avec la révolution espagnole de 1936, qui fut prise en tenaille par les troupes étrangères de Franco d'un côté, soutenues par l'aviation hitlérienne – ici c'est l'Algérie qui a envoyé des avions participer aux Guernica de Kadhafi –, et de l'autre côté par « l'aide désintéressée » de Staline, vendue à prix d'or et conditionnée à l'acceptation de sa propre dictature. Mais l'époque a changé : l'armée révolutionnaire est maintenant ennemie de toute idéologie, *et elle sait qu'elle l'est*, car le tyran se présente lui-même comme l'Idéologue absolu (il vaut la peine de lire sa « troisième théorie universelle » exposée dans son *Livre vert*, aberrant mélange de nationalisme arabe, de fascisme, d'anarcho-syndicalisme et d'islamisme) ; quant à l'OTAN, on voit mal qui ses oripeaux « démocratiques » pourraient encore tromper, après bientôt dix ans de « croisade » illégitime en Afghanistan.

136. « Vous savez bien que tout est faux en Algérie : faux président, fausse presse libre, faux partis, faux députés, fausse opposition. Il n'y a que le DRS qui est réel. » (Habib Souaïdia, « Algérie, la mobilisation de l'opposition en février 2011 : qui marche avec qui ? », Algeria-Watch, 4 février 2011)

démocratique, plutôt que l'absurde réarmement du pays, tant souhaité, dans leur cupidité stupide, par les marchands de canons français et anglais.

- De pérenniser autant que faire se peut les comités de protection de la révolution existants, d'en créer là où il n'y en a pas, d'y accroître le nombre de participants, et de travailler à leur *fédération* : si chacun d'eux élit librement un ou plusieurs représentants, ceux-ci réunis pourraient s'instituer en un Comité central de protection et d'orientation de la révolution, dont la légitimité populaire serait incontestable, et en tout cas bien supérieure à celle de tout « gouvernement provisoire », pour décider des mesures les plus urgentes dans les domaines économique et social, et pour les faire appliquer.

- De défendre et de propager les principes fondamentaux de la *vraie* démocratie, autrement dit d'un authentique *pouvoir du peuple*, ou bien encore de son *autogouvernement*<sup>137</sup> : parmi lesquels j'insisterai sur la possibilité de révoquer, en cours de mandat, tous les détenteurs d'une charge publique – jusqu'au plus petit fonctionnaire –, au cas où ils se révéleraient incapables ou malhonnêtes ; et sur la stricte limitation de l'étendue et de la durée de leurs pouvoirs, réalisable notamment par la règle générale de l'interdiction du cumul et du renouvellement de leurs mandats ; bref sur *l'institutionnalisation du « Dégage ! » comme mode d'administration des affaires publiques*, qui évidemment nécessite la plus large participation du peuple à tous les postes à responsabilités, et contribue ainsi à son éducation politique.

- D'exiger qu'une vraie justice soit rapidement rendue, et de revendiquer à cette fin la convocation de *tribunaux populaires* (que l'on pourrait mieux nommer « commissions vérité et justice pour... », par exemple), formés de très grands jurys de volontaires tirés au sort, pour ne pas abandonner le nécessaire jugement des criminels de l'ancien régime et de leurs complices aux tribunaux eux-mêmes complices de l'ancien régime, à leurs juges lâches et corrompus, à leurs rituels incompréhensibles pour les non-initiés, et structurellement complaisants pour les riches et impitoyables pour les pauvres ; ni non plus à aucun Tribunal pénal international, qui mettrait quinze ans avant d'obtenir l'extradition d'Arabie Saoudite du couple Ben Ali-Trabelsi (comme le tribunal de La Haye pour l'ex-Yougoslavie avec le boucher de Srebrenica, Ratko Mladic), et qui pourrait même, eh oui, acquitter les plus

137. Pour ce point, et aussi pour les suivants, je m'inspire librement du petit livre de Fabrice Wolff, *Qu'est-ce que la démocratie directe ? (Manifeste pour une comédie historique)* (Paris, Éditions Antisociales, 2010), qui synthétise, à l'attention des révolutionnaires, les travaux des meilleurs historiens de l'Antiquité sur les institutions d'Athènes, la grande cité démocratique du temps où Carthage était seule maîtresse de la Méditerranée occidentale.

coupables (comme le tribunal d'Arusha pour le Rwanda avec le parrain du « Réseau Zéro », le froid sorcier du génocide, Protais Zigiranyirazo).

- De protéger la révolution contre la menace d'un coup d'État militaire, en proposant *l'élection du commandement militaire*, et sa révocation automatique en cas de tentative de putsch. Je me contenterai ici de citer le plus profond théoricien de l'État de droit, le juge intègre par excellence, le pionnier des droits de l'homme, bref l'immortel Montesquieu : « Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité. Il n'a à se déterminer que par des choses qu'il ne peut ignorer, et des faits qui tombent sous les sens. Il sait très bien qu'un homme a été souvent à la guerre, qu'il y a eu tels ou tels succès : il est donc très capable d'élire un général. » (*De l'esprit des lois*, livre II, chapitre II)

Quoi qu'il en soit, il est essentiel de maintenir et renforcer la pression du peuple sur toutes les institutions, car seul le mouvement populaire peut efficacement *saddu babi al-toghien*, fermer la porte à la tyrannie (pour détourner une formule du droit musulman), et il importe également de désigner *le but* auquel doivent tendre ces mesures de défense : la construction d'un modèle de démocratie réelle, directe, sociale et écologique pour le monde arabe, *en attendant* que la révolution renverse partout ailleurs la dictature des mafias capitalistes. Alors la Tunisie fleurira, renouera avec son histoire et sa grandeur passée, deviendra un port d'attache pour tous les amants de la liberté ; et le monde entier suivra, rattrapera et dépassera ce « modèle tunisien ». Car, en dernière analyse, la révolution de notre époque ne peut qu'être mondiale. Sa victoire est indissolublement liée à son déclenchement dans les principaux pays industrialisés. Alors, bientôt, nous découvrirons que la fraternité n'est pas un mythe, que l'homme est le vainqueur des chimères, et la nouveauté de demain.

À BAS TOUS LES TYRANS !  
VIVE LA RÉVOLUTION MONDIALE !

Paris, le 28 juin 2011